



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le vendredi 27 juin 2014 — Vol. 44 N° 8**

Étude des crédits du ministère du Travail (2) :  
volet Capitale nationale

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'aménagement du territoire**

**Le vendredi 27 juin 2014 — Vol. 44 N° 8**

**Table des matières**

Capitale nationale	
Discussion générale	1
Adoption des crédits	23
Adoption de l'ensemble des crédits	24
Documents déposés	24

**Intervenants**

M. Pierre Michel Auger, président

M. Sam Hamad  
Mme Agnès Maltais  
M. Raymond Bernier  
M. Patrick Huot  
M. Gérard Deltell  
M. Michel Matte  
M. Guy Hardy  
Mme Caroline Simard

**Note de l'éditeur :** Les crédits du volet Travail du ministère du Travail ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 23 juin 2014.



Le vendredi 27 juin 2014 — Vol. 44 N° 8

Étude des crédits du ministère du Travail (2) : volet Capitale nationale

(Neuf heures vingt-neuf minutes)

**Le Président (M. Auger) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail pour l'exercice financier 2014-2015.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, M. le Président. M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); Mme Nichols (Vaudreuil) est remplacée par M. Matte (Portneuf); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Bernier (Montmorency); M. Leclair (Beauharnois) est remplacé par Mme Maltais (Taschereau); et M. Spénard (Beauce-Nord) est remplacé par M. Deltell (Chauveau).

**Capitale nationale**

**Discussion générale**

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Étant donné qu'il s'agit d'un volet d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet.

Mme la députée de Taschereau et porte-parole de l'opposition officielle responsable de la région de la Capitale-Nationale, la parole est à vous pour un premier bloc d'échange d'environ 20 minutes.

• (9 h 30) •

**Mme Maltais :** Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de saluer le ministre, les gens qui l'accompagnent ainsi que la présidente de la Commission de la capitale nationale. Est-ce que le nouveau sous-ministre est là? Non, il est là à partir du 7. D'accord. Alors, je saluerai aussi nos collègues, bien sûr, du parti ministériel du gouvernement ainsi que mon collègue le député de Chauveau. On retrouve encore une fois ce que certains amis, certaines personnes appellent les «amigos», c'est-à-dire que ça fait plusieurs années que nous siégeons ensemble, le ministre député de Louis-Hébert, le député de Chauveau et moi, et ça fait quelques exercices où, tout en échangeant nos places respectives, nous regardons l'état de situation de la Capitale-Nationale pour l'année précédente, mais, surtout ce qui m'intéresse, l'année d'ensuite.

M. le Président, bien sûr, il est d'usage, ici, dans cette commission qu'on fasse ça de façon très, très cordiale et que la présidence vérifie à ce que les échanges soient mesurés dans le temps pour qu'on puisse partager.

Bon, écoutez, quelques sujets que je veux aborder. Le premier, bien sûr, est d'actualité, c'est celui du dossier de l'autoroute Henri-IV. Il y a eu quelques déclarations qui semblaient contradictoires. Je pense qu'il serait peut-être intéressant, ce matin, de nettoyer un peu le portrait pour qu'on sache où on en est véritablement sur l'autoroute Henri-IV. Je le fais pour la population. Le ministre des Transports avait dit d'abord qu'Henri-IV, les travaux se termineraient en 2028. Ensuite, il a dit que les travaux — le même ministre des Transports — se termineraient en 2025, ce que nous saluons. Déjà, c'était une avancée intéressante. Toutefois, le ministre responsable de la Capitale-Nationale a dit qu'il ferait ça en 2024-2025, et on parle de 2024.

Ce que je voudrais comprendre... Et la nécessité, à ce moment-là, si on veut que ce soit prêt en 2024-2025, il faut que le début des travaux soit 2016. Or, présentement dans le PQI, le dossier de l'autoroute Henri-IV est à l'étude. Or, s'il est à l'étude dans la planification 2014-2016, ça veut dire qu'il n'y a pas d'investissement pour démarrer les travaux en 2016, donc l'échéancier de 2024 tombe. Je veux vérifier si le gouvernement vient de décider de mettre dans son PQI 2014-2016 le début des travaux de l'autoroute Henri-IV pour répondre à l'échéancier du ministre, le nouvel échéancier du ministre.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Merci, chère collègue, merci d'être là, et je salue mes collègues, comme elle dit, les «amigos» et mes collègues ici du côté ministériel, puis...

**Une voix :** Blainville.

**M. Hamad :** ...Blainville, le député de Blainville. Alors, j'espère que vous voulez déménager à Québec bientôt parce que vous êtes là pour la Capitale-Nationale. Vous allez voir, ça bouge à Québec.

Donc, merci pour la question. C'est, je pense, une question importante pour la région, et ça mérite aussi quelques clarifications. En fait, on a fait une annonce de conférence de presse. On va vous conter l'histoire, là. On a fait une

conférence de presse, à une question sur Henri-IV, et le directeur régional nous a donné une réponse pour l'échéancier, et c'est là qu'on a dit que ça prenait 10 ans, et finalement la réponse qui a été donnée — c'est à partir de quelle année? — finalement, le fonctionnaire nous a dit : À partir de 2018, on ajoute 10 ans.

Évidemment, moi aussi, j'ai trouvé ça long et j'ai été très surpris. Et on a fait les vérifications après avec le ministère pour être sûrs qu'on parle des mêmes choses, et finalement c'est l'échéancier que nous avons maintenant, selon les données du ministère des Transports et le ministre des Transports. Actuellement, il y a deux ans d'infrastructures prévus qui étaient prévus déjà par l'ancien gouvernement, des structures qui vont avoir... Il y a deux travaux de structures pendant deux ans qui étaient mentionnés dans le PQI, qui ont été annoncés d'ailleurs. Ça, ça dure deux ans. Et, après ça, il va y avoir les travaux d'Henri-IV qui vont durer huit ans. Ça fait un total de 10 ans. Alors, ça finit en 2024, peut-être au début de 2025, mais on est à 10 ans.

Maintenant, pour parler de PQI, c'est une question très pertinente : Est-ce qu'il est dans le PQI? Oui, il est dans le PQI parce que le PQI maintenant il a changé. C'est la première présentation qu'on fait selon la loi qui a été adoptée, dans le Conseil du trésor, où on a trois catégories : les travaux en cours, des planifications et des études. Donc, ce qu'on ne voit pas dans le PQI, c'est les projets à l'étude, et Henri-IV, définitivement, tel qu'il a été promis... D'ailleurs, il a été mentionné dans le budget, le discours du budget. Et, comme vous le savez, mes collègues, vous avez assez d'expérience pour savoir que, lorsqu'il est dans un discours de budget, ça donne toute l'importance. Ici, l'information que j'ai et je me suis assuré d'avoir ça, il est dans l'étude, donc ça nous donne maintenant... Pendant qu'on fait les travaux de structure actuellement pour deux ans, les études qui vont commencer, l'échéancier qui m'a été fourni, c'est huit ans.

Maintenant, c'est important d'ajouter, si vous le permettez, M. le Président, parce que c'est une question importante pour la compréhension... Évidemment, les gens qui nous écoutent, ils pensent qu'on va fermer l'autoroute pendant la période de construction et on va l'ouvrir en 2024, ce qui n'est pas la question. Ce qu'il va arriver, comme la même chose, les gens à Québec qui ont vécu Robert-Bourassa... Robert-Bourassa, il y a eu des travaux pendant six ans, et il n'a pas été fermé, Robert-Bourassa, pendant la durée. Donc, il y a des voies qui vont être fermées, il y a des voies qui vont rester ouvertes pour permettre la circulation. Le grand défi que nous avons, que le ministère des Transports a actuellement, c'est vraiment gérer les entraves qui vont faire des entraves de circulation. Donc, il faut vraiment travailler... Et ce qu'ils ont comme directive claire : de planifier en fonction de ça, de ne pas fermer, parce que c'est une affaire importante. Et on prendra l'exemple de Robert-Bourassa, qui a bien été à ce niveau-là. Je veux être court, mais c'est une question importante, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** Oui. Merci, M. le Président. Donc, je comprends que le gouvernement s'engage donc à ce que la planification d'Henri-IV soit dans le PQI. La planification, pas l'étude. L'étude, c'est 2014-2016. Planif, on commence en 2016-2017. On va le voir dans le PQI de 2016-2017, pour atteindre la date qui est 2024-2025. O.K.

Il y a un autre débat, au sujet d'Henri-IV, qui m'intéresse beaucoup, c'est celui sur le covoiturage, parce que l'actuel premier ministre a déjà un peu contredit, je dirais, le ministre responsable de la Capitale-Nationale en disant que, du covoiturage, c'était deux adultes. Or, on a déjà eu des discussions dans la région. Et le ministre de la Capitale-Nationale disait : «Nous autres — et je vais le citer — un enfant, ça compte.» Là, je ne sais plus qui croire. Ça fait que la question de base : Est-ce qu'il y aura du covoiturage? Est-ce qu'il y aura des voies de covoiturage? Est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale a vérifié qu'il y aura des voies de covoiturage? Et, deuxièmement, est-ce qu'un enfant, ça compte?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** J'ai l'impression, M. le Président, qu'on fait les débats sur la campagne électorale. Et la campagne électorale est terminée, M. le Président. Mais ce n'est pas grave, on a quatre ans et demi à pratiquer pour la prochaine campagne. Et donc c'est la pratique aujourd'hui pour quatre ans. En fait, là, ce n'est pas compliqué, c'est deux personnes. Un enfant compte, contrairement à son collègue, d'ailleurs, l'ancien ministre des Transports que, pour lui, les enfants ne comptaient pas. Donc, c'est deux. Et ça a été confirmé par le ministère des Transports, par mon collègue le ministre des Transports aussi qui a dit la même chose. Et je regarde le député de Chauveau, là, il n'y a pas de confusion, là, là, O.K., pour ne pas qu'il soit confus encore une fois. Mais, vraiment, deux personnes. Et un enfant compte pour le covoiturage.

**Le Président (M. Auger) :** Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** ...la déclaration du 20 mars du premier ministre : «Pour moi, c'est deux personnes, deux adultes», qui était en campagne électorale, ne fonctionne plus. Remarquez, ceci dit, j'avais été des personnes qui disaient qu'un enfant, ça compte, parce que c'est déjà ce qui se fait sur le boulevard Montmorency. Je remarque juste qu'il y a un petit problème d'ajustement de l'autre côté et qu'il continue à y avoir des petits problèmes entre ce que le ministre dit, ce que le premier ministre dit, ce que le ministre des Transports dit. On souhaite... Ils ont quatre ans pour s'ajuster quand même et réussir à retrouver un discours commun. On va les laisser s'ajuster tranquillement.

Je suis sûre qu'il y a d'autres collègues qui vont poser des questions encore sur Henri-IV, mais je voulais que la population comprenne bien puis qu'on s'entende bien sur les dates, les dates de chiffres et sur le fait qu'il y aura du covoiturage. Moi, pour moi, c'est très important.

Le dossier qui est très important dans la région, c'est, pour moi puis pour beaucoup de gens, le projet du Diamant de Robert Lepage. C'est un projet qui avait été annoncé par deux gouvernements précédents, c'est-à-dire par le gouvernement libéral. C'est un projet qui était financé, endossé, appuyé par le gouvernement libéral. Aujourd'hui, on ne retrouve plus le projet Diamant. Il n'est pas au PQI de cette année. Or, il y a eu une grande campagne de financement dans le privé qui a été lancée. Il y a des gens tels Jacques Ménard, de la Banque de Montréal, ou BMO, il y a des gens comme Monique Leroux, la présidente des caisses Desjardins, qui est actuellement en train de faire le tour du Québec, le tour des États-Unis. Ils lèvent des fonds pour un théâtre qui s'appelle le théâtre Diamant de Robert Lepage.

Le problème qu'il y a : Comment pouvez-vous lever des fonds quand votre propre gouvernement vous retire son appui? Il y a un doute actuellement dans la population sur : Est-ce que le gouvernement appuie le projet Diamant et est-ce qu'il va investir dedans rapidement? Est-ce que le ministre s'engage à faire que son gouvernement appuie le projet Diamant et, dès l'année prochaine, pas un jour de retour des équilibres financiers, là, dès l'année prochaine, le projet Diamant se retrouve dans les cartons du gouvernement? C'est important, parce que, sans ça, comment ils vont faire, les gens qui sont en train de lever des fonds? C'est un signal — moi, je vous le dis, là, je suis très au courant du dossier — très dangereux qui a été donné.

• (9 h 40) •

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Une bonne, très bonne question. Je remercie la députée. C'est important de clarifier s'il y a des doutes dans la tête de certains. En fait, on l'a promis aussi pendant la campagne électorale, puis la députée de Taschereau, elle a tout à fait raison. On a même annoncé ça dans le budget 2012, si ma mémoire est bonne, 2012-2013. Ça a été réannoncé dans le budget au mois de novembre 2012. Et, en fait, actuellement, il y a deux présidents, coprésidents qui travaillent très fort pour faire une campagne de financement de 8 millions... 10 millions, dont 8 pour la construction, et ils travaillent très fort, les deux personnes. On a eu des discussions avec le maire aussi pour rassurer tout le monde qu'il est reporté, mais il n'est pas annulé, le projet. De toute façon, il faut faire la campagne de financement. Alors, ça va bien, les deux présidents travaillent très fort. Et, quand la campagne de financement va être terminée, ça va permettre davantage d'investir dans ce projet-là pour nous. Il n'est pas annulé, ce projet-là, il n'est pas annulé, il est juste reporté, c'est-à-dire, dans le PQI, il est reporté, mais ça ne veut dire pas qu'il ne se fera pas; il va se faire lorsque le financement, aussi, privé va se faire. Alors, simplement ça.

Et je sais, je sais, avant qu'elle me pose la question, je sais qu'il y a un impact aussi, parce qu'il y a le théâtre Les Gros Becs, j'ai entendu parler aussi que les autres attendent pour le projet Diamant pour s'installer dans la vieille caserne, si ma mémoire est bonne. Et on comprend l'impact aussi de ce projet-là sur les plans économique, culturel pour la région du Québec. Nous sommes conscients de ça. Actuellement, c'est juste... on a reporté. Donc là, pour le moment, on laisse le financement privé avancer, on a parlé au maire aussi puis on agira en temps opportun.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** M. le Président, reporter en temps opportun, je demeure devant un vide abyssal quant à la date d'échéancier. Moi, quand on me dit «en temps opportun», je crains. Ça veut dire que c'est un dossier qui n'est pas dans les priorités ministérielles.

Robert Lepage, c'est un intrant dans la région. Je l'ai répété souvent. 90 % du financement de cette compagnie Ex Machina, 90 % du financement d'Ex Machina ne vient pas du public. C'est seulement 10 %, l'argent public, qui vient des subventionneurs. Donc, c'est un intrant dans la région, c'est des emplois, c'est du rayonnement, c'est un sujet de fierté.

Deuxièmement, sur le projet de 50 millions qu'est le Diamant, actuellement, il y a près de 10 millions de dollars qui sont déjà dépensés. Ces 10 millions de dollars là, ce n'est pas de l'argent public, c'est le privé, à 95 %, qui l'a mis. Donc, le projet, il est démarré, parce que le gouvernement libéral avait dit go et que nous avons continué, parce qu'il faut qu'à un moment donné des entreprises, des organismes, des organisations fassent confiance à un gouvernement. Ça fait deux fois qu'il y a des gouvernements qui leur disent : Go! Voici l'argent. Et, tout à coup, l'argent de ce dossier-là important, il disparaît.

Je vais donner une idée au ministre. Il y a 10 milliards de dollars dans le PQI qui n'est pas attribué actuellement, et c'est pour les projets qui sont en bas de 50 millions de dollars. Si le ministre donne un petit coup de collier, il va aller chercher l'argent dans ce 10 milliards là dans le PQI 2014-2016. Parce qu'il faut que ce soit dans le PQI 2014-2016. Si ce n'est pas dans le PQI 2014-2016, ça veut dire qu'on se retrouve avec un report qui est dangereux pour la région. Moi, je plaide pour la région. Je suis sûre que le ministre veut faire la même chose. Est-il prêt à s'engager à aller chercher l'argent dans le PQI, dans la marge de manoeuvre de 10 milliards que se garde le gouvernement?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Alors, la députée me demande d'aller à la rencontre des politiques qu'ils ont approuvées eux-mêmes. Je vais l'expliquer. Le projet présentation stratégique a été approuvé au mois de juin 2012. Il y a un dossier d'affaires initial. La politique du Conseil du trésor pour un projet de 40 millions et plus, il y a trois étapes : étude stratégique, étude d'affaires initiale puis étude d'affaires finale. Alors, 2012, c'est le gouvernement libéral qui approuve l'étude stratégique. 13 février 2014, c'est l'étude initiale, d'affaires initiale, approuvée par l'ancien gouvernement. Actuellement, ils sont en train de procéder à l'étude de dossier affaires final. Il est en cours. Donc, on ne peut pas, demain matin, le construire; il y a un dossier d'affaires final; il est en cours. La preuve qu'il est en cours? Le concours d'architecture a été lancé

le 26 mai 2014. Donc, il y a des étapes d'étude avant d'investir de l'argent, et ces étapes-là sont en cours actuellement. Donc, il n'y a pas d'arrêt des travaux d'études. Actuellement, les études se font, la campagne de financement se fait, et là on est à cette étape-là. Même si on sort l'argent demain matin, M. le Président, on ne peut pas l'investir nulle part. Il y a actuellement des choses qui se font.

Et aussi ce projet-là, ça a toujours été pas conditionnel, mais un des éléments du projet, c'est le financement privé de 10 millions. Le financement est en cours, les études sont en cours, et là, bien, on va prendre étape par étape. Alors, lorsque l'autre étape viendra, on planifiera.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Mme la députée de Taschereau, vous avez encore un quatre minutes à votre disposition.

**Mme Maltais :** M. le Président, le PQI est pour 2014-2016. Est-ce que le ministre peut aller chercher, dans les 10 milliards... peut s'engager à aller plaider pour aller chercher cet argent pour que ce soit investi à temps dans le 10 milliards qui reste?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**Mme Maltais :** ...dire : Bonne idée, Mme la ministre... Mme la députée. Excusez-moi, on a trop changé souvent. Bonne idée, Mme la députée. On va y aller.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** ...en France, je vais lui dire : Bonne idée, Mme la ministre, parce que là-bas ils sont ministres à vie. Mais, en fait, c'est que ça ne donne rien. Ça ne donne rien parce qu'on fait des études, là. Même l'argent est là, il va rester là encore pour ne rien faire. On est mieux de mettre l'argent où on en a besoin pour les besoins actuels. Surtout qu'on n'a pas beaucoup d'argent. On ne peut pas juste dire qu'on a de l'argent puis qu'on ne le dépense pas, là. Ce n'est pas ça, le jeu, là. Ce qui est important, c'est de dire : Quand ça arrive, le moment où le financement est terminé, privé, lorsque les études sont terminées, là, la question : Est-ce que l'argent va être là?, bien sûr, il va être là. Mais, pour aujourd'hui, on n'a pas besoin de ça.

Et un PQI, elle le sait très bien... La députée de Taschereau, elle sait très bien qu'un PQI, c'est 2014-2024. Mais, en 2015, il va y en avoir un, PQI, 2015-2025, et etc. Donc, lorsqu'on va en avoir besoin, on mettra de l'argent. Pour le moment, ça ne donne rien de bloquer d'autres projets en réalisation aujourd'hui pour un projet qui n'est pas encore en réalisation en termes de dépenses de construction. Alors, là, pour le moment, ça ne donne rien; on pénalise d'autres projets. On peut pénaliser, par contre, par ailleurs, d'autres projets à Québec. Alors, ça ne donne rien de faire ça.

Donc, pour le moment, on suit la procédure, c'est-à-dire : l'étude stratégique, c'est fait; l'étude affaires initiale, c'est fait. On est à l'étude d'affaires finale. Et l'appel d'offres, l'architecture, concours d'architecture, est lancé, donc on est dans la démarche d'études. Alors, ça ne donne rien de réserver de l'argent qu'on n'a pas besoin.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** Alors, M. le Président, si ce que le ministre disait était une réalité — mettons, je vais être polie parce qu'on a un langage ici qui est important — pourquoi l'ont-ils annoncé il y a deux ans? Pourquoi est-ce qu'il y a deux ans il était là, l'argent, et là, tout à coup, il est disparu? Il y a deux ans, c'était encore bien plus loin du début des travaux. Pourquoi? Parce qu'il faut, à un moment donné, qu'un gouvernement appuie pour que les choses démarrent et pour que la campagne de financement réussisse.

Mais ce que je viens d'entendre, c'est : L'argent va être là quand on va être rendus au moment de démarrer les travaux. Je prends ça comme un signal positif et comme un engagement du gouvernement que l'argent va être là. Puis je suis très contente de ça, c'est quelque chose d'important.

Le projet Les Gros Becs, qui est attaché à ça, est-ce qu'il existe encore dans la tête du ministre?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Bien, en fait, j'ai compris... Le projet Gros Becs, là, je n'ai pas le détail, mais je sais qu'ils attendent après le... Vous êtes plus au courant que moi dans cette question-là. Eux autres attendent qu'ils déménagent pour prendre possession... Alors, moi, je trouve que c'est une bonne idée parce que ça va remplir la vieille caserne. C'est la vieille caserne, qu'on appelle? Alors c'est correct. Je n'ai pas de problème avec ça.

**Le Président (M. Auger) :** Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** Avec l'investissement qui va avec pour le réaménagement pour des enfants? C'est parce que des toilettes pour les adultes puis des toilettes pour des tout-petits, puis des sièges pour des adultes puis des sièges pour les tout-petits, ce n'est pas pareil.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, 30 secondes.

**M. Hamad** : Bien, si on est rendus aux toilettes, on va s'en occuper.

**Mme Maltais** : ...tout-petits.

**M. Hamad** : Oui. C'est correct. On va tenir compte de ça.

**Le Président (M. Auger)** : Merci. Je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. M. le député de Montmorency, la parole est à vous.

• (9 h 50) •

**M. Bernier** : Merci, M. le Président. Alors, bon matin à tous. Ça me fait grand plaisir d'être de retour avec vous tous pour étudier les crédits de la Capitale-Nationale.

Un sujet fort important pour le Québec, qui concerne la Capitale-Nationale, mais qui concerne l'ensemble du Québec. Ce matin, aux nouvelles... en me rendant ici, à l'Assemblée nationale, j'écoutais les nouvelles en ce qui regarde l'industrie de la construction. On sait que, l'an passé, on a dû subir une grève qui a des impacts économiques importants pour l'ensemble du Québec. On sait que notre économie est fragile. Donc, les nouvelles qu'il y avait ce matin à la radio ne me semblaient pas très encourageantes, mais, somme toute, en ce qui nous concerne et qui concerne nos grands chantiers... Puis je pose la question parce qu'ici, à Québec, on a un grand chantier qui s'appelle l'amphithéâtre, pour lequel nous avons travaillé très fort, la députation gouvernementale, au moment de l'obtention de cette subvention et de cette aide financière gouvernementale pour la construction du nouvel amphithéâtre à Québec, et on en est très, très fiers du travail qui a été réalisé par l'ensemble des collègues. Je veux vous féliciter, féliciter M. le ministre, qui était également à ce moment-là ministre responsable de la Capitale.

Mais là, il y a encore une menace de grève sur la tête des Québécoises et des Québécois et sur l'économie du Québec. M. le ministre, vous portez le chapeau, bien sûr, du ministre responsable de la Capitale, mais le ministre du Travail aussi et vous avez une responsabilité en ce qui concerne ce dossier. Donc, ce matin, j'aimerais vous entendre en ce qui regarde ce dossier au niveau des négociations dans le secteur de la construction.

**Le Président (M. Auger)** : M. le ministre.

**M. Hamad** : Merci, M. le Président. Je veux remercier mon collègue, qui prend à coeur l'intérêt de la région, surtout les investissements qu'on aimerait avoir... voir continuer ces investissements-là dans la région de Québec. Vous savez, la négociation touche les travaux institutionnels, commerciaux et industriels, et évidemment les négociations... On souhaite tous ici, à la table, une entente négociée entre les parties, et c'est très important, et moi, j'ai encore l'espoir... J'ai confiance aux deux parties. Je pense que les deux, ils essaient d'avoir une entente négociée, ce qu'on a vu aujourd'hui dans les journaux : les deux disaient qu'ils souhaitent une entente négociée.

Maintenant, on ne peut pas rester les bras croisés si jamais ils n'arriveront pas à une entente. Et je vais citer quelques projets qui peuvent être affectés dans la région de Québec, pour comprendre l'ampleur de cette convention collective là pour la région de Québec. Exemple : construction de l'amphithéâtre de Québec, c'est 400 millions; un autre exemple : modernisation de l'aéroport de Jean-Lesage en cours, c'est 225 millions, c'est en cours; la rénovation de La Citadelle, 165 millions; l'agrandissement du Musée national des beaux-arts, c'est 90 millions; la construction des copropriétés Vert Mezzanine, c'est 85 millions; développement résidentiel le Domaine du Ruisseau, 80 millions; réaménagement du siège social du ministère Ressources naturelles, 69 millions; rénovation du centre de détention de Québec, 40 millions. Et je peux en nommer plusieurs d'autres projets, M. le Président, c'est juste en citer quelques-uns, de voir l'impact de cette convention-là sur l'économie particulièrement dans la région de Québec.

En fait, il y a plusieurs millions de projets, et ces projets-là, M. le Président, ça affecte soit le résidentiel, les six logements et plus, soit les écoles, les CHSLD, les infrastructures de transport, par exemple, comme l'aéroport de Québec, le colisée où tout le monde attend vraiment, et on sait que l'échéancier est très serré, et il y en a plein, M. le Président, il y a des immeubles à bureaux, il y a des ponts d'étagement, il y a des réfections de musées. Alors, il y a plusieurs infrastructures actuellement qui sont en cours ou en construction. Et imaginez, demain matin, si on laisse aller un arrêt de travail... Et je suis très spécifique là-dessus : un arrêt de travail, ça inclut la grève ou ça inclut le lockout des deux parties. Alors, si une des deux parties, si... Actuellement, c'est juste la partie syndicale qui peut arrêter les travaux, mais il peut arriver aussi que la partie patronale peut arrêter les travaux. Alors, si les deux parties arrêtent les travaux, voici un impact important à la région de Québec.

Je ne pense pas que les citoyens de la région de Québec, qui payent la majorité de ces travaux-là — parce que, la majorité, c'est des travaux financés par le public — acceptent d'avoir des retards pour aller à l'école, dans un hôpital, dans un CHSLD ou voir l'aéroport de Québec être en retard — et on sait l'impact important de l'aéroport de Québec pour l'économie de la région de Québec.

Donc, comme gouvernement, ce que nous avons décidé, M. le Président, c'est de faire confiance aux deux parties qui négocient, mais en même temps de ne pas laisser aucune porte ouverte pour aucune autre alternative, c'est-à-dire de ne pas laisser... de ne pas accepter... La population ne trouvera pas ça acceptable d'avoir un arrêt de travail qui va causer des dommages à l'économie du Québec. Donc, nous avons demandé au ministère de préparer une loi spéciale, et cette loi-là, si jamais on en a besoin, elle va être prête pour régler le problème. Et, bien sûr, lorsque le gouvernement arrive à cette étape-là, pour préparer une loi spéciale, normalement, dans les relations de travail, cette loi-là ne doit pas favoriser ni une partie ni l'autre, et on n'a pas l'intention de favoriser aucune partie, mais en même temps, on n'a pas l'intention... Ça veut dire que, lorsqu'on ne favorise pas des deux parties, bien, ça sera sûrement moins bon qu'une entente négociée. Et,

malheureusement, c'est ça qu'on veut faire et on ne souhaite pas, on ne souhaite pas l'utiliser. On ne souhaite pas convoquer l'Assemblée nationale et, évidemment, cette loi-là, ça demande l'approbation de tous les collègues de l'Assemblée nationale, donc je suis prudent à ce niveau-là, parce que c'est l'Assemblée qui va décider de l'adoption ou non. Mais, comme gouvernement, c'est une des solutions qui est sur la table, et il est en préparation, et il est avancé pas mal, et, donc, on souhaite encore que les deux parties s'entendent.

Là, il faut comprendre que la convention se termine le 30 juin. Ils peuvent avoir 21 jours, donc ça peut aller jusqu'au 21 juillet. Je suis et nous suivons la négociation de près. Les négociations, il faut faire attention. Il y a des journées, ça va mal; il y a de journées, ça va bien. Il y a des heures, des moments, ça va bien ou ça va mal. Alors, ce n'est pas stable, et on sait très pertinemment que les derniers jours, c'est les journées les plus importantes. Alors, nous suivons ceci de près, mais le message que nous, de notre côté ici de l'Assemblée nationale... Nous n'accepterons pas aucun arrêt de travail. Et donc on souhaite que les deux parties s'entendent et je dis encore, je répète encore : Les deux parties, malheureusement, par une loi spéciale, ils pouvaient plus gagner en ayant une entente négociée qu'avoir une loi spéciale. Malheureusement, c'est ça, le jeu et c'est à eux à s'entendre.

C'est sûr que c'est deux parties, il faut que les deux parties s'entendent, ce n'est pas juste une, mais les deux. Alors, une partie peut déposer des offres, mais il faut que les offres soient raisonnables pour l'autre partie, enfin, la négociation, il faut que les deux parties s'entendent et, M. le Président, vous comprendrez que les gens qui attendent après la copropriété de Vert Mezzanine, dans Lebourgneuf, dans le comté de mon collègue de Vanier, c'est 85 millions. C'est un investissement majeur. Et un autre dans le comté de Chauveau, développement résidentiel Le Domaine du Ruisseau. Je ne sais pas si le député, il a fait, pendant la campagne électorale, du porte-à-porte, mais il va être content, peut-être à la prochaine campagne, d'aller voir les porte-à-porte là, mais là, s'il y a des retards, il va attendre.

Aussi, dans Les Jardins de Vérone... Les Rivières — c'est dans le comté encore de Vanier — ça bouge pas mal dans ce comté-là, hein? Ils sont tous dans son comté. Alors, il y a aussi, évidemment, dans Lévis, et, bien sûr, n'oublions pas le Colisée à Québec, M. le Président, où on a un échéancier très, très serré, et des retards comme ça sont dommageables pour l'économie. Il y a aussi la restauration, le réaménagement du monastère des Augustines, M. le Président. Je sais que, la députée de Taschereau, est importante pour elle, la rénovation des Augustines, 36 millions. Alors, ça, ça peut être affecté. Le palais de justice, dans Montmagny, c'est un peu loin, là, mais ça touche ici. La côte de Sillery, ça, c'est un autre collègue. J'essaie de voir les comtés, là, un petit peu juste en écrivant les rues, là, en voyant les rues. Alors, terminal de granules de bois, je ne sais pas si la députée de Taschereau veut qu'on retarde ça. C'est 22 millions.

**Une voix :** ...

**M. Hamad :** Vas-y. Je n'entends pas.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Monsieur, monsieur, monsieur...

**M. Hamad :** O.K. En terminant, oui. Alors, le député de Chauveau est d'accord avec ça. Dans mon comté, M. le Président, dans mon comté, c'est Humania, condos nature, phase II, 18 millions. Alors, voilà quelques dossiers importants dans la région de Québec, M. le Président.

**Mme Maltais :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Juste un instant, Mme la députée de Taschereau. Oui.

**Mme Maltais :** Est-ce que je pourrais avoir la liste que vient de lire le ministre, s'il vous plaît. Est-ce qu'il peut la déposer?

**M. Hamad :** Réponse traditionnelle, c'est des notes personnelles, M. le Président.

**Mme Maltais :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Ce n'est pas une question...

**Mme Maltais :** ...réponse traditionnelle, mais c'est le ministre qui...

**Le Président (M. Auger) :** Excusez-moi. Ce n'est pas une question de règlement. Je pense que le ministre peut déterminer si, oui ou non, le document peut être remis ou pas, dépendamment de...

**Mme Maltais :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Excusez-moi. Moi, je vais accepter la parole. Il me dit que ce sont des notes personnelles. Donc, je...

**Mme Maltais :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Mais c'est sa parole. Donc, je me fie à sa parole, donc, si ce sont des notes personnelles, ce sont des notes personnelles.

**M. Hamad :** ...les galées peuvent lui donner toute l'information.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. M. le député de Vanier-Les Rivières, la parole est à vous.

**M. Huot :** Merci, M. le Président.

**Une voix : ...**

• (10 heures) •

**M. Huot :** Neuf minutes. Bon, on va faire ça court. Malheureusement, je trouve toujours qu'on n'a pas assez de temps pour faire les crédits Capitale-Nationale. On passe beaucoup, beaucoup de temps sur plusieurs sujets. Deux heures pour crédits Capitale-Nationale, ça m'apparaît peu, on aurait beaucoup de choses à dire, malheureusement. Mais ce n'est pas nous qui décidons, c'est l'opposition qui fait le choix. Parce qu'il me semble que, les prochaines fois, on pourrait en faire... on pourrait passer plus de temps là-dessus.

Mais on a vu, là, par les propos du ministre, qu'il se passe encore beaucoup de choses à Québec. Québec est encore, quand même, très dynamique, malgré... On a vu un certain ralentissement au Québec. À Québec, peut-être dans la dernière année, les deux dernières années, on avait vu peut-être le niveau de confiance du milieu des affaires diminuer un petit peu. On le sentait quand on discutait avec les gens. Je suis obligé de dire que les gens étaient très heureux de nous revoir au pouvoir, d'assurer une certaine stabilité pour les quatre prochaines années et demie. Donc, c'est le temps, là, de réinvestir dans plusieurs milieux. On voit qu'il y a beaucoup de projets, mais les gens sont conscients aussi qu'il y a un effort à faire, avec le dernier budget, d'équilibre. Pour atteindre l'équilibre budgétaire 2015-2016, il y a un effort à faire. Les gens en sont conscients et sont prêts à faire... Ils sont rendus là. Les gens de Québec, quand on leur parle, disent : Oui, on le sait, qu'il y a un effort à faire. Ça se peut que ça fasse mal, mais on est rendus là, on est conscients. Oui, on est prêts à faire... à mettre un effort.

Bon, on a dit, entre autres... On parle beaucoup d'Henri-IV comme projet majeur. On a parlé beaucoup du statut de capitale nationale. On avait parlé beaucoup de l'anneau de glace en campagne électorale. Les gens ont dit : Bon, on est d'accord, on va reporter... Ça demeure une priorité, mais, compte tenu de l'état des finances publiques... Je pense que le député de Chauveau est content de m'entendre dire ça... C'est quelque chose qu'on va faire, qui demeure une priorité. Mais la priorité ultime était Henri-IV, on en a parlé, la députée de Taschereau en a parlé tout à l'heure. On en a parlé beaucoup, hier ou avant-hier, avec le ministre des Transports aussi. J'étais là pour les crédits de transport.

On a parlé de voie réservée, on a même parlé de voie réservée... peut-être des études à faire sur Robert-Bourassa pour des modifications aux voies réservées parce qu'il y a quand même... il y a des problèmes actuellement. Voies réservées uniquement aux autobus : on veut permettre le covoiturage, surtout dans cette période-ci où est-ce que l'université est terminée. C'est principalement la Cité universitaire qui est desservie par Robert-Bourassa, Cité universitaire, cégep, les centres d'achats aussi, donc beaucoup moins de personnes qui prennent l'autobus à cette période-ci, à partir de la mi-mai. Donc, ça, c'est des choses dont on a discuté beaucoup.

Je parlais d'Henri-IV. On a parlé du site Dalhousie et du statut de la capitale nationale aussi. C'est les principales choses qui sont ressorties après le dernier budget. Henri-IV, statut de la capitale nationale, on en a discuté avec le ministre des Affaires municipales hier. Même, un article de Simon Boivin, ce matin, dans *Le Soleil*, sur le statut de la capitale nationale, les propos du ministre qui étaient rapportés. Mais il y a d'autres choses aussi, dans le dernier budget, qui ne ressortent pas nécessairement, mais qui sont excellentes pour la région de la Capitale-Nationale.

On voit que le ministre a fait son travail auprès de ses collègues du Conseil des ministres et l'importance qui est accordée à la région de la Capitale-Nationale. On le constate : trois ministres de la Capitale-Nationale, ça faisait des années qu'on n'avait pas vu ça. Trois ministres, c'est quand même un signal assez important, un signal fort qu'on accorde de l'importance à la région de la Capitale-Nationale.

Donc, le Plan Nord. Puis le Plan Nord, il y a des choses qui, pour la... On a l'impression que la capitale, la région de Québec... Le Plan Nord, c'est loin, mais il y a des choses spécifiquement pour la Capitale-Nationale. Stratégie maritime aussi, il y a des choses. Toutes les dépenses d'infrastructures autres qu'Henri-IV, ça crée des emplois, c'est des investissements majeurs. On a encore le Fonds des grands événements. On a de l'argent qui est donné à titre de capitale nationale, on a de l'argent pour le fonctionnement de l'agglomération. Donc, il y a un paquet de choses. La Commission de la capitale nationale aussi.

Donc, on voit que le ministre a fait son travail; les ministres ont fait leur travail pour la région de la Capitale-Nationale. Donc, peut-être faire un petit... Au-delà d'Henri-IV, au-delà du site Dalhousie, tout ce qui est mis, dans le dernier budget, pour la Capitale-Nationale, peut-être faire un petit — vous allez me prêter l'expression — «wrap-up» de ça pour montrer toute l'importance que le gouvernement du Québec accorde à la Capitale-Nationale.

**Le Président (M. Auger) :** M. le... pas «le président», mais le ministre, excusez-moi.

**M. Hamad :** Merci, M. le Président. Je veux remercier le député de Vanier-Les Rivières pour sa question.

En fait, globalement, le budget avait cinq axes d'action, particulièrement pour la région de Québec. D'abord, le premier, c'était de mettre l'accent sur les PME, et le député de Jean-Lesage le sait, comment c'est important, les PME dans la région de Québec, et aussi la stratégie maritime. L'autre axe, c'est le Plan Nord, et évidemment les Québécois

doivent miser sur les ressources naturelles. Le député de Chauveau, il sait l'importance des ressources naturelles. Et, l'autre élément : investir dans les infrastructures.

Alors, si on regarde la stratégie maritime, bien, le réaménagement du site Dalhousie en est un bon exemple pour la région de Québec. Si on regarde le Plan Nord, on regarde un exemple seulement, c'est le nouveau centre de recherche du développement nordique à l'Université Laval, où l'Université Laval a mis le pôle de recherche sur les aspects nordiques ici au Québec.

Si on voit évidemment l'intervention dans les régimes de retraites, on va attendre le projet de loi, qu'il soit adopté. Mais aussi la ville de Québec, la région de Québec étaient gagnantes par rapport à l'ancien budget qui était prévu, et ça, c'est important, M. le Président, dans un contexte budgétaire très, très difficile. Nous avons quand même réussi à ramener à la ville de Québec, pour la stratégie de développement économique de la ville de Québec, 5,3 millions de dollars qui n'étaient pas versés dans les autres années. Donc, on a réussi à amener 5,3 millions de plus pour la ville de Québec. Et aussi le Fonds de grands événements, un autre 5 millions. Donc, la ville de Québec, elle a gagné 10,3 millions de plus de ce qui était prévu, et ce n'est pas pour rien que le maire était très heureux et content de voir ça, il ne s'attendait pas à en avoir autant.

Et, finalement, c'est bien sûr, pourquoi qu'on fait ça, M. le Président? Parce que le développement économique, c'est important. Les grands événements dans la région de Québec ont un impact économique, aussi culturel et social, dans la région de Québec, important, et c'est là qu'il faut maintenir. En fait, notre défi, M. le Président, c'est assainir les finances publiques, mais, en même temps, il ne faut pas tuer l'économie, donc il faut continuer à alimenter notre économie puis continuer à développer. Ce n'est pas l'État qui va développer l'économie, c'est les partenaires économiques. Nous sommes des partenaires avec eux pour les aider à développer, mais il faut qu'ils aient de l'air, de l'oxygène pour développer davantage. Alors, c'était une très bonne nouvelle pour maintenir ça.

L'autre élément aussi, nous avons réussi, grâce à mes collègues dans la région de Québec, à maintenir des budgets importants. Par exemple, au Centre des congrès, une augmentation de 3 millions, parce qu'il y a des projets particuliers, il y a la construction. L'institution culturelle Musée de la civilisation, son budget, c'est 24 390 000 \$ par rapport à 24 320 000 \$; Musée national des beaux-arts, c'est 15 millions par rapport à 14 — là, je fais fi aux virgules, là — Société du Grand Théâtre, c'est 5,3 millions avant, c'est maintenant 6,2 millions, donc il y a des augmentations qu'ils ont eues. C'est sûr qu'on ne peut jamais dire que c'est assez, mais quand même on est dans les augmentations pour aider ces institutions-là dans la région de Québec, et évidemment on tient compte, bien sûr, des projets de construction dans le Musée des beaux-arts, et ça, c'est important, M. le Président.

L'autre élément qu'on a : évidemment, il y a plusieurs projets d'investissement dans la région qui vont continuer à se développer. Lorsqu'on voit... mettons, la ville a engagé 22 millions dans divers projets et programmes, comme, par exemple, Héma-Québec et d'autres programmes comme le programme Entrepreneur en résidence avec l'Institut national d'optique, le développement de mentorat des affaires, le Service d'aide aux gestionnaires et entrepreneurs, SAGE, entente-cadre avec Québec international, programme de soutien des sociétés de développement commercial, et d'autres projets aussi, M. le Président.

Donc, notre objectif, c'est maintenir le développement économique malgré le contexte économique, quand même, qui n'est pas facile. Et il faut quand même que la ville et la région... pas juste la ville, M. le Président, mais la région continue son développement. Et, dans un contexte de gestion budgétaire très difficile, nous n'avons pas le choix de demander à nos partenaires de faire l'effort aussi, comme le gouvernement. Alors, vous savez, le gouvernement fait un effort de plusieurs milliards de dollars, et, bien sûr, les autres partenaires, on n'a pas le choix, on fait ces efforts-là, M. le Président, pour nous donner une marge de manoeuvre dans quelques années qui va nous permettre de réinvestir et continuer à supporter nos partenaires dans la région de Québec.

Et, M. le Président, pour ça, c'est important d'aider les organismes, d'aider les gens qui sont là dans un objectif, c'est de développer, c'est le développement, c'est les supports au développement dans le domaine économique, dans le domaine social et dans le domaine culturel. Et je le répète encore une fois... Ça termine? Alors, voilà, la ville de Québec, elle a eu 10,3 millions de plus cette année dans son budget de ce qu'ils avaient prévu avant.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, et je cède maintenant la parole au député de Chauveau, et porte-parole du deuxième groupe d'opposition responsable de la Capitale-Nationale pour un bloc d'échange d'environ 23 minutes. M. le député, la parole est à vous.

• (10 h 10) •

**M. Deltell :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, oui, en effet, c'est avec grand plaisir qu'on participe à l'étude des crédits aujourd'hui, et d'une certaine façon. M. le Président, je pense qu'on peut dire qu'on se retrouve tous en famille, hein? La région de Québec, c'est une grande famille et, comme une grande famille, des fois on se chicane, mais en bout de ligne on vise le même objectif, on veut que la région de Québec s'améliore, on veut que la région de Québec progresse. Et puis, oui, en effet, des observateurs estiment qu'on est les trois «amigos», la députée de Taschereau, le député et ministre de Louis-Hébert, moi-même depuis déjà 2008, alors je pense qu'on travaille bien ensemble, non sans avoir nos points de vue différents et nos tiraillements tout à fait nécessaires dans un débat démocratique, mais on le fait pour l'avancement de la ville de Québec, de la région de Québec.

Salutations aux collègues ministériels. Salutations aux gens de la fonction publique, qui nous servent bien ici, dans la capitale. Salutations particulières à Mme la Présidente de la Commission de la capitale nationale, Mme Mercure. Et je sais, M. le Président, que le mandat de Mme Mercure se termine dans un an et demi. Un petit peu plus longtemps que ça? 2017, ah! Alors là, j'ai vraiment un petit peu de difficulté avec les dates, ces temps-ci. Toujours est-il, M. le Président, que ce que je veux dire par là, c'est que nous estimons que Mme Mercure fait un bon travail. Il est malheureusement

de tradition que, lorsqu'on arrive à un nouveau gouvernement, bien, on tasse les gens qui ont été nommés par le gouvernement précédent. Je crois que, dans le cas présent, Mme Mercure mérite notre confiance, et nous souhaitons que le gouvernement en prenne compte et que, justement, il est arrivé à M. Langlois... Le départ l'année passée, on sait que c'était une question de fin de mandat, et tout ça, mais nous, on pense que, dans le cas présent, Mme Mercure mérite notre confiance, et on souhaite que le gouvernement en prenne acte. Bien.

Parlons maintenant des dossiers financiers, M. le Président, et de la région de la Capitale-Nationale. Rarement aura-t-on vu, dans l'histoire politique, une dichotomie tout à fait aussi forte et évidente, au cours de la dernière campagne électorale. Rarement aura-t-on vu un parti politique dire une chose et faire le contraire une fois qu'il est au pouvoir. On l'a vu dans la question des tarifs d'électricité : le premier ministre s'était engagé à maintenir la hausse pas plus haute que les taux de l'inflation. Promesse rompue. On l'a vu avec les taxes scolaires : on voulait rembourser. Promesse rompue. Ici, dans la région de Québec, on a vu le Parti libéral qui disait : L'anneau de glace, on va le faire, alors que nous, on disait : L'anneau de glace, on va le faire quand on va avoir l'argent. Qu'est-ce qu'il est arrivé? Le Parti libéral a adopté notre propos : on va le faire quand on va avoir l'argent.

Le Diamant, la députée de Taschereau, on le sait, elle le tient à coeur, et c'est beau de voir quelqu'un qui défend un point de vue. Nous, nous estimions que nous n'avions pas les moyens du Diamant. C'est une position qui était audacieuse, qui prêtait à examen, mais qui faisait partie du débat public. Le Parti libéral disait : C'est un beau projet, il faut le garder. Aujourd'hui, ce qu'on fait, il n'est même pas dans le PQI. Que disait l'actuel premier ministre en campagne électorale? Il faut continuer à développer nos infrastructures sportives et culturelles, nous, on y croit, à ces projets-là, c'est important pour l'économie du Québec; une infrastructure est un outil de développement pour la société. C'est tellement important que ce n'est même pas dans le PQI. C'est triste, M. le Président, de voir un parti politique qui a dit une chose et qui fait le contraire quelques semaines après. C'est dommage.

Dans la région de Québec, M. le Président, nous, on estime que l'enjeu prioritaire, c'est le transport. C'est un choix. Certains peuvent dire que c'est autre chose. Nous, on estime que c'est le transport. Et il y a trois engagements qui ont été pris, lors de la campagne électorale, qui aujourd'hui se prêtent à examen et qui, il faut le dire, ont été l'objet de confusion. Je pense que même le ministre le reconnaissait : dans le cas d'Henri-IV, il y a eu confusion. Ça arrive, mais disons que trois dossiers en trois, c'est beaucoup. La moyenne au bâton est un peu trop élevée dans ce dossier-là.

Regardons dans un premier temps, M. le Président, Henri-IV. Henri-IV, il faut l'agrandir. Il faut permettre à Henri-IV de désengorger. On le sait, c'est là où ça se passe, c'est là où il est, l'entonnoir au Québec pour le transport, Henri-IV. Il faut donc l'élargir. Consensus à Québec là-dessus. C'est de savoir quand et comment on va le faire. Alors, quand c'est prioritaire, on met tous les efforts pour que ce soit vite fait et bien fait, mais rapidement. Un premier jet, la semaine dernière, 15 ans. Le ministre disait à ce moment-là : C'est énorme, c'est un grand projet. Il ne contestait pas le 15 ans, c'est arrivé un petit peu plus tard, quand tout le monde s'est mis à taper du pied. Le ministre a dit : Le délai, moi aussi, je trouve ça long. Correct, c'est beau. Bonne direction. Dans l'espace de quelques jours, M. le Président, on est passé de 15 ans à 11 ans ou 10 ans, dépendant comment on regarde ça. Toujours est-il que là on a réussi à réduire. Donc, ce n'est quand même pas pire. On peut se poser des questions : Comment ça se fait que le premier jet partait à 15 ans puis qu'en quelques jours à peine on est capable de réduire ça du tiers? Peut-être que ça a été fait un petit peu trop vite, la préparation de ça.

Mais là ma question, M. le Président, on voit qu'on a un horizon d'une dizaine d'années devant nous. Nous, on estime que c'est trop long. On n'est pas tous seuls à penser ça. On n'est pas tous seuls à penser ça, que c'est trop long. Est-ce que le ministre pense que c'est trop long aussi?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre...

**M. Deltell :** Ce n'était pas tout à fait ça, ma question.

**Le Président (M. Auger) :** Ah! Vous n'aviez pas terminé? Ah! Je pensais que vous étiez...

**M. Deltell :** Je n'avais pas fini. Je n'avais pas fini.

**Le Président (M. Auger) :** ...vous aviez fini votre élan. Excusez-moi.

**M. Deltell :** Je n'avais pas fini.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Chauveau.

**M. Deltell :** Je n'avais pas fini. Mais, en fait, ce que je veux savoir, M. le Président... En fait, ma question est tout à fait corollaire à ça. Nous, on estime que c'est trop long et qu'on devrait faire tous les efforts pour que, justement, on réduise cet échéancier-là. Et ça, ça peut amener à faire passer au peigne chacun des projets d'infrastructure routière dans la région de Québec, parce que, si on dit que c'est prioritaire, il faut le mettre en haut de la liste et peut-être même retarder certains projets. Alors, ma question au ministre : Est-ce qu'il trouve que 10 ans, c'est assez long ou trop long? Et est-ce qu'il a un échéancier plus serré, tel que le demande la majorité des gens de Québec?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad** : M. le Président, je vais reprendre les termes du mondial actuellement. Le député de Chauveau, il est complètement hors jeu. Il est vraiment hors jeu, et l'arbitre le lui a dit, mais ce n'est pas grave, il est encore hors jeu. Premièrement, M. le Président, on ne peut pas nous reprocher que, quand on a appris par le fonctionnaire que la durée est longue, on a travaillé pour réduire la durée. On ne peut nous reprocher ça, là. Ça, c'est clair.

Le deuxième élément, M. le Président, quand il dit que c'est trop long... parce que je suppose que le député de Chauveau, il a des données en main, il a une analyse, il ne s'est pas fié à la météo le matin, là. Il ne s'est pas levé avec sa gang pour dire : Bien là, c'est trop long, là. Alors, moi, j'aimerais lui demander, M. le Président, puis, après ça, je vais répondre aux autres questions : Quand il trouve ça trop long, il est basé sur quoi? Est-ce que c'est son expérience dans la construction des routes? Est-ce que... l'expérience de la CAQ dans les appels d'offres? Est-ce qu'ils ont bâti des routes avant puis ils savent que tels types de travaux, ça prend six ans au lieu de huit ans? C'est sur quoi, là? Est-ce qu'à part la météo ou JoJo Savard il a d'autres données qu'il nous confirme pour dire pourquoi c'est long? Alors, ça, c'est une chose que je vais lui demander de répondre.

L'autre élément, M. le Président, quand il dit, on souffre de confusion, les autres, ils souffrent de contradiction puis ils se baignent dans la contradiction. La CAQ, M. le Président, la dernière élection, ils disaient : Il ne faut pas investir dans les infrastructures. Son collègue de Lévis, là, sur l'autre rive, là, il voulait investir, faire un tunnel de 5 milliards de dollars. Ça, ce n'est pas l'infrastructure, c'est un tunnel. 5 milliards peut-être, peut-être 4, peut-être 3, mais, en tout cas, ce n'est pas 200 millions, c'est quelques milliards. De l'autre côté, il dit : Il faut faire la piscine dans le comté de Chutes-de-la-Chaudière. Il y avait une piscine publique à faire. Là, ils se sont levés puis ils disent : Il faut faire ça. C'est une autre infrastructure, ça, là, M. le Président. Henri-IV aussi, ils veulent faire Henri-IV. Mais avez-vous remarqué, M. le Président, que les trois projets d'infrastructure de plusieurs milliards ensemble sont juste dans les comtés caquistes? Donc, quand il y a un projet d'infrastructure en dehors, ce n'est pas bon pour les finances publiques, M. le Président. Pour eux, là, ce n'est pas bon. Là, on a un problème de finances publiques, puis deux minutes après, là on parle d'investissements de plusieurs milliards. Là, à un moment donné, là, on se baigne trop, là, on est quasiment... De faire des contradictions de même, M. le Président... Il faut être constant, puis, la constance... C'est plutôt la cacophonie que la constance de l'autre côté.

Et, M. le Président, c'est le fun, dire : On fait ci, c'est plus court, c'est plus long. Puis ça, là, c'est le fun dire ça. Ça, c'est un gérant d'estrade ou quelqu'un qui est hors jeu, là. Il peut dire n'importe quoi. Moi, là, à part d'être gérant d'estrade puis faire des commentaires sur des choses qu'on ne sait même pas c'est quoi, moi, je mets au défi, M. le Président, je mets au défi aujourd'hui le député de Chauveau de me dire dans sa tête l'élargissement d'Henri-IV, ça inclut quoi comme travaux, juste pour commencer, là, pour savoir de quoi on parle. Alors, s'il me donne la réponse là-dessus, le deuxième défi, je le lance pour qu'il soit vraiment dans le jeu, là, parce qu'il est hors jeu, dire, bien, c'est quoi, la durée de chaque travail que vous pensez de faire. Puis, l'autre défi, je le lance, M. le Président : Combien ils ont estimé, leurs chercheurs émérites, qui ont fait, tu sais, le petit livre, là, de Saint-Laurent, là... Je ne sais pas combien il est rendu dans les ventes, mais peut-être faire un autre livre sur Henri-IV. Combien ça coûte, chaque phase?

**Le Président (M. Auger)** : M. le député de Chauveau, la parole est à vous.

**M. Deltell** : Merci, M. le Président. Je cite un texte : «C'est encore trop long. Ça ne peut pas être 11 ans à partir aujourd'hui, alors que le monde est pris dans le trafic et qu'on a un plan de mobilité qui sort avec la fin de l'année.» Fin de la citation. Qui a dit ça, M. le Président? Régis Labeaume. Alors, M. le Président, ce qu'on constate, c'est quoi? C'est que ce que le député de Chauveau a dit a écho auprès du maire de Québec. Alors, est-ce que, M. le Président, le ministre responsable de la Capitale-Nationale est prêt à répéter toutes les insultes qu'il a dites à mon endroit, en me traitant de météo, de JoJo Savard, à l'endroit du maire de Québec?

**Une voix** : ...

**Le Président (M. Auger)** : Un instant! Oui, M. le député de Montmorency.

**M. Bernier** : 35. Il faut permettre au député de se calmer et d'être capable d'utiliser des termes corrects.

**Le Président (M. Auger)** : Effectivement, on avait bien débuté nos...

**M. Bernier** : Sinon, s'il s'emporte, M. le Président, ça ne va pas bien.

• (10 h 20) •

**Le Président (M. Auger)** : Oui, merci, effectivement. Donc, c'était bien commencé. Je suis convaincu que mes collègues vont collaborer et que ça va se ramener à un ton très raisonnable. Merci, messieurs.

**Des voix** : ...

**Le Président (M. Auger)** : Pas de discussion, s'il vous plaît. Vous vous adressez à moi, s'il vous plaît. Merci. Député de Chauveau...

**M. Deltell** : ...

**Le Président (M. Auger)** : Un instant! Est-ce que vous... Un instant!

**M. Deltell** : ...

**Le Président (M. Auger)** : Un instant! S'il vous plaît!

**M. Hamad** : ...

**Le Président (M. Auger)** : S'il vous plaît! Oui, c'est justement, c'est ce que je viens de dire. Pas de discussion entre vous. Vous vous adressez au président. Puis, lorsque ce sera votre tour, la parole va venir, ne soyez pas inquiets. M. le député de Chauveau, la parole est à vous.

**M. Deltell** : M. le Président, oui, en effet, je me suis emporté, mais je pense que c'est tout à fait humain, lorsqu'on se fait traiter de Jojo Savard, puis de météo, puis : Que c'est que je connais là-dedans? Est-ce qu'il a une expertise là-dedans?

J'aimerais reprendre mot à mot tous les commentaires... «insultes», je ne sais même pas si c'est parlementaire. J'aimerais que le ministre reprenne mot à mot et qu'il les adresse à qui? Au maire de Québec. Parce que, M. le Président, le propos que j'ai tenu est exactement celui que tient également le maire de Québec. Alors, quand il dit : Qu'est-ce qu'il connaît là-dedans, lui, Jojo Savard, sa météo? C'est quoi, sa gang de ratés à la CAQ a décidé ça?, M. le Président, est-ce que le ministre peut s'excuser auprès du maire de Québec de l'avoir traité de Jojo Savard?

**Le Président (M. Auger)** : M. le ministre, s'il vous plaît.

**M. Hamad** : M. le Président, puisqu'on cite M. le maire, alors je vais citer M. le maire. M. le maire, ce qu'il a dit de la CAQ. On ne va pas personnaliser, là, M. le maire a dit, de la CAQ, le 30 avril 2014, il dit : «[La CAQ] — je ne nomme pas personne, là, M. le Président, il dit la CAQ — ne fait pas partie de l'équation. Nous, on travaille avec le gouvernement. Je ne sais pas de quoi il parle, a-t-il lancé. Pouvez-vous lui dire que la campagne est finie, en passant? Il n'y a plus de vote à aller chercher.» Ça, c'est le maire qui envoie ça à la CAQ, M. le Président, pas à moi, là.

M. le Président, si on est capables de réduire l'échéancier, y a-tu quelqu'un ici, dans la salle, qui pense qu'on ne doit pas faire l'effort pour réduire l'échéancier? Pensez-vous, là, quelqu'un de responsable ici, le député de Chauveau, la députée de Taschereau, on est tous d'accord si on peut réduire l'échéancier d'un projet, on est tous d'accord pour travailler là-dessus, c'est clair. Puis d'ailleurs, quand j'ai parlé au maire, cette semaine, lundi, on s'est dit, ensemble... mardi, je pense, on s'est dit ensemble : On va essayer de réduire les échéanciers le plus possible.

De l'autre côté, il faut vraiment faire attention : réduire l'échéancier juste au niveau théorique, il faut être réaliste là-dessus, M. le Président, il faut faire des appels d'offres, il faut suivre le cheminement pour avoir toute probabilité, M. le Président. Et, évidemment, des travaux de cette envergure-là... parce que mon collègue de Vanier me disait : Il est clair qu'il y a des gens qui pensent qu'Henri-IV, c'est comme l'autoroute 20, et on ajoute une voie à côté puis c'est fini. Alors, Henri-IV, malheureusement, c'est plus compliqué. Il y a beaucoup de structures dans Henri-IV, et la circulation d'Henri-IV, elle est majeure. C'est un axe majeur dans la région de Québec. Puis il faut le prendre étape par étape. Alors, c'est majeur. C'est pour ça que j'ai posé la question : Est-ce que ses recherchistes... Parce que je sais que ce n'est pas lui, là, ce n'est pas personnel, M. le Président, c'est un ami, le député de Chauveau, mais je parlais des recherchistes qui ont préparé les questions, qui ont donné des citations, est-ce que les recherchistes de la CAQ, ils ont une idée de l'envergure de quoi on parle? Alors, si vous n'avez pas l'envergure de quoi on parle... Là, ce n'est pas le député de Chauveau, j'ai comparé, loin de là, M. le Président, loin de là. Je vais comparer quand quelqu'un parle d'une envergure puis il ne sait pas quoi qu'il parle. Pas le député de Chauveau, mais quelqu'un qui fait ça, bien, ça se compare un peu, c'est comme JoJo Savard vous donne la météo le matin.

Alors là, ce qu'il est important de savoir, c'est complexe, l'autoroute, et vous le savez, M. le Président, vous l'avez probablement pris, Henri-IV, c'est des structures dans les airs, et c'est compliqué de le faire. Alors, M. le Président, c'est clair qu'on va travailler pour réduire l'échéancier, c'est normal qu'on fait ça, mais dans les règles de l'art.

**Le Président (M. Auger)** : M. le député de Chauveau.

**M. Deltell** : Eh bien, M. le Président, je pense que les masques viennent de tomber. Le ministre s'est rendu compte qu'il est allé trop loin. Alors, à vouloir faire une attaque politique un peu rapide, bien là, on insulte tous les gens de Québec qui pensent que 11 ans, c'est beaucoup trop long. Je l'invite à se resaisir, à se resaisir sur ce dossier-là. Je sais que c'est un homme de bonne volonté, mais je pense qu'il est allé trop loin. Puis ça arrive à tout le monde. Je le sais, j'ai déjà joué dans le film. Alors, on doit se resaisir, tout le monde, puis aller de l'avant.

On s'entend tous pour dire que 15 ans, ça n'avait aucun bon sens. En l'espace de quelques jours, on a réussi à réduire ça du tiers. Tant mieux. On est capables de réduire ça davantage, mais, pour ça, il faut la volonté. Et nous, on pense qu'on est capables de réduire ça, comme le maire, comme tous celles et ceux qui prennent l'auto le matin puis qui sont pris dans la circulation. C'est lourd. Alors, il faut le faire. On souhaite que le gouvernement le fasse.

Deuxième point, M. le Président, la question — et il en a parlé un petit peu — du troisième lien. Je tiens à rappeler, M. le Président, au ministre, que je n'ai jamais dit que moi, j'étais prêt à investir 5 milliards de dollars dans un tunnel. J'ai dit par contre qu'il fallait faire une étude là-dessus. Et ça, ce n'est pas nouveau, M. le Président. Cette étude-là, du troisième lien, moi, j'y pensais dès 2011, et nous avons pris l'engagement politique le 4 septembre 2013, donc presque six mois avant l'élection. Mais voilà que, quelques jours avant l'élection, le député de Louis-Hébert, candidat ministre,

était lui aussi d'accord avec ça. Subitement, il était d'accord. Qu'avait-il dit à la radio? Il avait dit : «On ne peut pas dire non à une étude. Au moins d'actualiser l'étude qui a été faite il y a une dizaine d'années, savoir où on s'en va, combien ça coûte, c'est quoi, le potentiel et comment on peut faire ça. On n'a pas le choix de faire une étude là. Mais il faut regarder ça dans un ensemble qui inclut comment on va faire ça, qui inclut l'île. Puis là ça pourrait être intéressant, parce qu'on revient de l'autre côté. Donc, ça devient complémentaire aux deux ponts.» Ça, M. le Président, c'est ce qu'a dit l'actuel ministre quelques jours avant les élections, quelques jours avant les élections, alors qu'avant il était contre. C'est une chose.

Alors, il est au pouvoir. Est-ce qu'on va la faire, oui ou non, l'étude? Voilà que, le 13 juin dernier, à l'Assemblée nationale, le ministre des Transports dit : «...cette étude-là de faisabilité pourrait friser les 5 millions[...]. La capacité des Québécois actuellement [...] d'engager 5 millions de dollars [dans] la carte de crédit des Québécois [...] nous n'irons pas là...» Alors, encore une fois, M. le Président, on dit une chose quelques jours avant la fin de la campagne électorale et on fait le contraire une fois au pouvoir. M. le Président, pourquoi le ministre a changé d'idée?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** M. le Président, on n'a pas changé d'idée. Le mot clé dans l'intervention de mon collègue le ministre des Transports, c'est le mot actuellement. Et on n'a jamais dit qu'on ne fera pas d'étude, M. le Président. Il n'y a personne de notre côté qui a nié qu'on ne fera pas d'étude. Le contexte est simple. C'est qu'on avait tous de la bonne volonté en fonction de l'état des finances publiques qu'on avait tous en main, qu'on avait les moyens de faire l'étude maintenant. L'état des finances publiques ne nous permet pas de faire l'étude maintenant, actuellement. Il n'y a rien qui empêche qu'on peut le faire. Et le mandat est quatre ans et demi, quatre ans et demi, M. le Président. Ça fait qu'on a le temps de faire l'étude. Actuellement, on n'a pas le moyen. On a d'autres priorités. Puis une des priorités, c'est Henri-IV. Alors, là, il est d'accord avec nous, faire Henri-IV. Donc, là, là, s'il veut qu'on fasse Henri-IV, on n'a pas le moyen de faire d'autre chose pour le moment. Mais ça veut dire pas que, lorsqu'on aura la marge de faire les études... Mais je constate par contre ce que le député de Chauveau a dit, il dit : On n'a pas le moyen de payer 2 milliards, 3 milliards ou 5 milliards. Donc, lui, si je comprends, il veut juste qu'on fasse l'étude, faire plaisir à son collègue député de Lévis. Puis, après ça, bien, on va mettre ça sur une tablette puis on s'en va ailleurs, ce que j'ai compris, là.

Alors, là, je veux comprendre exactement... J'aimerais ça qu'il explique, là. On fait l'étude pour faire le projet ou on fait l'étude pour faire plaisir au député de Lévis que lui, il dit qu'on n'a pas d'argent à investir, là? Mais lui, il veut qu'on investisse dans les études puis il veut qu'on fasse 3 milliards. C'est le même député, là, de Lévis, qui disait qu'on n'a pas d'argent d'infrastructure. Mais, pour un tunnel, bien sûr, on a de l'argent. Je ne sais pas où, mais à quelque part dans le plan Saint-Laurent. Ça doit être... Ah oui! C'est ça. Ça va être dans le livre Saint-Laurent. Il y a un nouveau chapitre qui s'en vient, M. le Président, qui s'appelle *Le tunnel de Lévis*, dans le plan Saint-Laurent. Alors, ça, ça fait partie du plan Saint-Laurent.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Chauveau.

**M. Deltell :** M. le Président, c'est vraiment malheureux de voir comment le ministre utilise à ses fins des paroles qui ont été prononcées et en détourne le sens. Nous, on veut savoir qu'est-ce qui peut être fait. Et, nous, il faut le voir dans l'ensemble. Et c'est pour ça qu'avant d'investir, quoi, 400, 450 millions de dollars pour le nouveau pont de l'île d'Orléans, on peut-u juste se poser la question si on pourrait avoir un troisième lien entre la rive nord et la rive sud? C'est une question qui se pose. Je ne rappellerai pas les paroles du ministre qui était très convaincant lors de l'entrevue à la radio quelques jours avant les élections, qu'il n'avait jamais prononcées avant, d'ailleurs, pour dire que, oui, il faudrait faire une étude. Ça, on est pour ça, une étude, bien entendu. Mais, quand le ministre veut détourner les propos que je tiens, je trouve ça malheureux et ça n'avance personne. Maintenant, on voit que le gouvernement a promis de faire une étude, puis il dit : Bon, on va la faire plus tard, à un moment donné, pendant le mandat. Nous, on pense que ça pourrait être fait immédiatement. La volonté n'est pas là.

Maintenant, le temps file, voies réservées. Alors, la ministre... la députée de Taschereau, pardon, la députée de Taschereau a parlé tout à l'heure de la confusion qui existait à un certain moment entre le nombre de coeurs battants qu'on pouvait compter à l'intérieur de la voiture : Est-ce que c'est un enfant ou pas un enfant? Toujours est-il que, là, bon, maintenant c'est clair, c'est deux personnes. Enfant, pas enfant, c'est correct, ça compte. Bon.

Maintenant, la question est de savoir, M. le Président, pourquoi on ne permet pas le covoiturage sur Robert-Bourassa? Pour nous, c'est logique, on devrait le faire, le covoiturage sur Robert-Bourassa. C'est un projet qui a été initié, si je me souviens bien, alors que le député de Louis-Hébert était ministre des Transports. Pourquoi on ne met pas le covoiturage sur Robert-Bourassa? Encore là, cette semaine, le ministre des Transports a dit : Ça fait partie de l'étude. M. le Président, j'en prends sur mon compte, j'ai déjà dit en campagne électorale, ça me fait plaisir de le répéter : L'étude, on va la faire en temps réel. Permettez le covoiturage puis vous allez voir. Puis, je vous le dis, là, ça va marcher.

Alors, pourquoi attendre une étude sur le covoiturage de Robert-Bourassa? D'un trait de plume, M. le Président, on serait capable de permettre le covoiturage sur Robert-Bourassa. Les gens de Québec le veulent. Ceux qui sont pris dans le trafic le matin sur Robert-Bourassa le souhaitent, et on a l'espace pour le faire. Pourquoi ne pas faire un projet réel plutôt que d'attendre une étude?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

• (10 h 30) •

**M. Hamad :** Bien, je trouve l'idée est bonne, de mon collègue. Je trouve que soulager Henri-Bourassa pour les mamans puis les papas, le matin, qui amènent leurs enfants dans le trafic le matin... Je les comprends, moi, M. le Président. Et je trouve que, si le covoiturage, en n'ayant aucun problème de sécurité, peut être une bonne idée, moi, je le rejoins.

Et ce qu'on va faire, avec le député de Chauveau puis le député de Vanier, parce que le député de Vanier travaille très fort pour ça aussi, M. le Président — parce que ça le touche pas mal puis lui, il m'en parle plus souvent — on va transmettre ça au collègue, là, le ministre des Transports. On va lui soumettre l'idée, on va dire : Regardez donc ça, c'est une bonne idée. Évidemment, le député de Chauveau affirme que c'est faisable, c'est réglé, là. Alors là, encore une fois, c'est, bien sûr, son sondage interne qui lui dit que ça marche. Mais quand même, il faut soumettre l'idée, puis je le rejoins.

L'autre élément... Je reviens sur les paroles du député de Chauveau, M. le Président. Il a dit : 2 milliards, 3 milliards... il ne le ferait pas. À 500 millions, peut-être qu'il va regarder le pont de l'île d'Orléans, etc. Mais, M. le Président, j'aimerais ça qu'il soit clair pour ne pas que j'interprète mal, là. Alors, j'aimerais ça qu'il me dise à quel niveau de montant d'argent, le tunnel de Lévis, le député de Chauveau sera d'accord pour le faire immédiatement.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Chauveau, vous avez trois minutes à votre disposition.

**M. Deltell :** Alors, M. le Président, c'est dommage de voir que le ministre il peut être animé de bonnes intentions concernant le covoiturage mais il n'agit pas. À quoi ça sert d'être au pouvoir si c'est pour ne pas agir?

Tout à l'heure, le député, je crois que c'était de Vanier, était tout fier de dire : Jamais la région de Québec n'a été aussi forte dans un Conseil des ministres, trois ministres, des ministres seniors, qui sont là, le ministre de l'Éducation, le ministre du Travail, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, des ministres importants. À quoi ça sert d'avoir des ministres de la région de Québec, trois des ministres seniors, si c'est pour ne pas prendre des décisions dans le sens des gens de Québec?

Moi, ce que je veux savoir de la part du ministre, M. le Président, il me reste juste trois minutes, c'est un engagement qui touche des milliers de personnes. Il a même cité à témoin le député de Vanier. Il a tout à fait raison : on doit permettre le covoiturage. Est-ce qu'il pourrait dire au ministre des Transports... Ça a de l'air qu'ils se jasant pas mal ces temps-ci. Est-ce qu'il pourrait dire au ministre des Transports : M. le ministre, permettez le covoiturage maintenant?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, un maximum de deux minutes pour le bloc.

**M. Hamad :** J'ai répondu, là. Il s'agit juste de prendre les galées, là, parce que j'ai répondu à sa question. Je le mets au défi, le député de Chauveau, devant tout le monde ici, là : Est-ce que la région de Québec, avec notre gouvernement, a été mal traitée? Oui ou non?

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Chauveau, 1 min 30 s.

**M. Deltell :** M. le Président, il m'a fait plaisir de le dire lors de la campagne électorale de 2012 : La région de Québec, quand on a des bons projets, on pousse tous dans le même sens. Alors, on va y aller de l'avant. Et c'est pour ça qu'il faut continuer à pousser dans le même sens. On est d'accord. Mais ce n'est pas moi qui décide, c'est vous autres qui êtes au pouvoir. Vous avez trois ministres de la région de Québec au Conseil des ministres, allez donc voir le ministre des Transports pour lui dire : Eh, mon ami, plutôt que de dire de faire une étude, fais-le donc tout de suite. Pourquoi vous ne le faites pas tout de suite?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, une minute pour terminer le bloc.

**M. Hamad :** La question est claire : Est-ce que la région de Québec a été bien ou mal traitée? C'est une réponse oui ou non. Alors, j'aimerais ça qu'il me donne... il a encore quelques secondes.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Chauveau.

**M. Deltell :** Mais je l'ai dit en campagne. Et, si le ministre veut me poser des questions, dans quatre ans, ça risque fort d'arriver. Mais, moi, ce que je veux savoir immédiatement, pour les milliers de citoyens qui sont pris dans le trafic, là... Là, on ne fait pas de la politique, on fait dans la réalité. Est-ce que vous êtes prêt immédiatement à permettre le covoiturage sur Robert-Bourassa, oui ou non?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Alors, j'ai répondu. Mais, je reviens, j'aimerais ça avoir une réponse, oui ou non, est-ce que la région de Québec a été bien traitée? Il a fait un sourire, M. le Président. Mais, un sourire, souvent, ça veut dire oui, comme à un mariage, là. Alors, est-ce que c'est oui ou non, la région de Québec a été bien traitée ou maltraitée?

**M. Deltell :** ...c'est avec grande tristesse que les gens de Québec se rendent compte que le ministre responsable de la région de Québec préfère faire de la politique plutôt que de s'occuper des besoins des citoyens qui sont pris dans le trafic le matin sur Robert-Bourassa. C'est vraiment dommage.

**Le Président (M. Auger) :** C'est terminé. Merci.

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Auger) :** C'est terminé, merci beaucoup. Merci. Je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. M. le député de Portneuf, la parole est à vous.

**M. Matte :** Merci, M. le Président. Mais je voudrais également souhaiter un bon matin à mes collègues députés ainsi qu'au ministre et à son équipe.

Sur une note un peu plus positive, je voudrais tout simplement vous rappeler, puis vous êtes au courant, M. le Président, que la Capitale-Nationale puis la ville de Québec, au cours des dernières années, a connu un succès et un développement, là, soutenu, tant au point de vue économique, culturel... Tu sais, la région de Québec, la ville de Québec fait même l'envie de d'autres maires de d'autres municipalités. Alors, pour concrétiser puis réussir ce développement, là, tant culturel qu'économique, c'est grâce à des partenaires qui ont su ensemble travailler au développement, là, des différentes voies d'accès, que ça soit le transport aérien, ferroviaire, maritime ou terrestre.

M. le Président, j'aimerais entendre de la part du ministre quelles sont les actions qui ont été posées récemment pour faire en sorte que le transport... l'accès à la Capitale-Nationale, à la ville de Québec soit plus fluide, là, autant au niveau de la marchandise que des personnes.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Je veux remercier mon collègue député de Portneuf pour sa question, M. le Président, et ça, c'est une question... Peut-être, on peut s'entendre tous ici, M. le Président, une capitale, un des éléments, un facteur important du développement économique, c'est l'accès, l'accès, et, on a entendu souvent, les acteurs économiques dans la région demandent d'améliorer davantage l'accès à Québec. Et l'accès à Québec, M. le Président, c'est un dossier important pour nous, et je pense que l'ancien gouvernement a poursuivi les efforts qui ont été mis dans ce niveau-là, M. le Président. Et là — le député de Chauveau va être d'accord avec nous, c'est certain, M. le Président, je n'ai pas besoin d'interpréter ses paroles, mais c'est clair, il va être d'accord avec nous — l'accès à Québec, ça commence par l'aéroport. On se rappelle, on a investi 225 millions dans l'agrandissement de l'aéroport de Québec, et, je me souviens, M. le Président, en 2003, le président de l'aéroport me disait qu'il y avait 700 000 passagers en 2003. Là, on est rendu dans quelques millions de passagers, M. le Président, dans l'aéroport de Québec. Quelle belle progression, évidemment, quand cette progression-là impose des infrastructures, et on sait qu'aujourd'hui, si on a pris une photo en 2003 de l'aéroport de Québec puis on prend une photo aujourd'hui de l'aéroport de Québec, on voit la grande, grande différence et le développement qui a eu lieu, bien sûr grâce au dynamisme des gens de l'aéroport, mais aussi au support du gouvernement du Québec à deux reprises pour les projets d'agrandissement. Ça, c'est l'aéroport de Québec.

On a l'autoroute 73 du Saguenay, M. le Président, la fameuse autoroute, qui a été aussi un facteur important pour lier les régions à Québec de l'autre côté, et ça, c'est un projet qui a coûté 1 milliard quelque, et c'est un projet majeur aussi qui a amélioré aussi la sécurité dans le parc, comme on l'appelle, l'autoroute du parc.

Et aussi, M. le Président, lorsqu'on regarde l'autre aussi, l'entrée des ponts, l'entrée des ponts, M. le Président — c'est là où le gouvernement du Parti québécois a poursuivi les travaux là-dessus — l'entrée des ponts... Vous savez, dans les années, on a investi beaucoup dans la Vieille Capitale, dans le Vieux-Québec, puis c'était normal et justifié, parce que c'est notre histoire, notre culture, notre patrimoine, puis il y avait comme une image à Québec : l'image de l'histoire, à Québec, c'était le Vieux-Québec. Mais il y a aussi l'image de modernité de la ville de Québec, c'est l'entrée des ponts, et l'entrée des ponts, ça a été un petit peu... il y a eu beaucoup moins de travaux avec les années. Et, avec la ville de Québec, nous avons travaillé ensemble pour développer l'axe, l'entrée des ponts, boulevard Laurier jusqu'à, évidemment, le côté... le Vieux-Québec, et, dans ce développement-là, évidemment, il y avait un développement commercial, économique, résidentiel, mais aussi toute l'entrée, en fait, avec l'autoroute qu'on a et les ponts, le lien avec cette partie-là. Et l'objectif, c'était, avec la ville de Québec, que ce soit une signature aussi de Québec, l'entrée des ponts, que ce soit une signature, que les gens, quand ils arrivent de Montréal, de Rivière-du-Loup et ailleurs, quand ils rentrent à Québec, ils voient comment... l'image de la modernité aussi de la ville de Québec, et ça, c'est un accès important aussi pour la région.

Donc, on a parlé d'aéroport, on a parlé des routes. Il y a aussi Henri-IV, qui est un accès important pour le commerce avec la Rive-Sud. Et il reste maintenant l'eau, par la voie de l'eau; c'est les croisières. Et les croisières aussi, Québec a un développement très important, et on se rappelle lorsqu'on a investi 1 million en 2009 dans le développement des croisières internationales, en 2010-2013, et aussi on a continué d'investir pendant plusieurs années, en 2012 aussi, et, lorsqu'on regarde l'augmentation de nombre de croisières à Québec — 2011, 75 croisières, 2012, 102 croisières, 2013, 103 croisières — et l'augmentation de nombre de passagers — 2011, 114 000, 2013, 164 000 passagers — donc, c'est beaucoup, et on sait très bien que ces touristes-là, quand ils viennent à Québec par les croisières, bien, c'est des gens qui dépensent, donc c'est bon pour l'économie, pour Québec, et surtout les commerçants autour et la région. En 2013, M. le Président, ça a généré près de 26 millions de dépenses touristiques, M. le Président. Alors, c'est là l'importance et pour ça, M. le Président, que, dans notre politique du gouvernement, M. le Président, la politique... la stratégie maritime inclut les croisières, parce que le développement des croisières est important.

• (10 h 40) •

Et je sais que c'est l'autre gouvernement qui a développé ce projet-là avec la ville de Québec, Dalhousie, qui était un projet très intéressant pour Québec, et c'était une bonne idée, M. le Président, qui a été développée, parce que c'était

l'entrée des croisières, et on se rappelle qu'il était annoncé dans le budget de l'ancien gouvernement. On l'a réannoncé, nous autres aussi, M. le Président, parce que c'est un projet important pour Québec. Alors, c'est le travail de l'ancien gouvernement, mais les bonnes idées, ça mérite d'être poursuivi, et c'est une bonne idée qu'il y a eu entre la ministre dans le temps, Mme la députée de Taschereau, et le maire. Alors, l'ancien gouvernement, donc, c'était une bonne idée pour le développement puis ça fait partie d'un ensemble. Puis définitivement, dans ce coin-là, lorsqu'on s'en va dans ce coin-là dans le Vieux-Québec, c'est la seule partie qu'il reste à aménager. Alors, tout est bien aménagé, et, je pense, c'est une partie importante qui va augmenter les choses.

Mais il faut le dire, et je dis aussi à la députée de Taschereau... au député de Chauveau en même temps, les bonnes idées, là, il n'y a pas de propriétaire, là, pour les bonnes idées, à part qu'on peut leur dire : Non, non. Alors, c'est... Ça me fait plaisir de prendre les bonnes idées de la CAQ quand ils ont des bonnes idées, et ils en ont, en passant, de temps en temps, des bonnes idées, puis on les prend. Puis on n'est pas gênés de faire ça. Pourquoi? Parce que c'est l'intérêt du citoyen, qu'on prend ça. Et, s'ils ont des bonnes idées, on le fait. C'est les mêmes qui disaient qu'ils n'avaient pas d'argent pour l'infrastructure. Alors, une fois qu'il y a eu le rapport du Vérificateur général, on s'est aperçus vraiment... le vérificateur nous a confirmé. Donc, c'est une bonne idée, M. le Président. Je pensais qu'ils allaient voter pour le budget avec nous, parce qu'avec le discours du député de Lévis, j'étais impressionné, même si on l'avait écrit pour lui, c'était de difficile de dire mieux, mais, enfin, c'est... vous savez, c'est la CAQ. Des fois, c'est bon, mais, en fin de journée, ça peut être différent.

Par contre, je peux vous le dire que la stratégie Saint-Laurent, là, on ne l'a pas copiée, là. Ça, là, malheureusement, on ne l'a pas prise parce que c'était un projet de développement immobilier, celui-là, ça fait que, là, on a décidé... et que le gouvernement investit puis fait le développement immobilier. Le gouvernement vient faire le traitement des sols, il fait des bâtisses puis il demande aux autres d'arriver, là, après. Alors, ça, on ne l'a pas pris, on leur a laissé.

Alors donc, l'entrée de la région de Québec, ou l'accès, c'était ça, M. le Président, l'accès de la région de Québec, bien là on a parlé au niveau maritime, l'aéroport, on a parlé au niveau des voies, et, je pense, c'est important, parce que, si vous voulez attirer davantage des entreprises dans la région de Québec, bien, c'est important d'avoir ces infrastructures. Si vous voulez attirer des touristes, c'est important d'avoir des infrastructures, et, pour la qualité de vie des citoyens dans la région de Québec, c'est important. Puis nous sommes très conscients de la qualité de vie des citoyens, M. le Président. Quand le député de Chauveau dit qu'on n'est pas conscients de ça, ce n'est pas vrai, M. le Président. Et malheureusement je ne sais pas où il a pris ça, M. le Président, puisque tout ce que nous faisons...

Le covoiturage, en passant, sur Henri-IV, il n'en a pas parlé, ils sont contre le covoiturage sur Henri-IV. En passant, M. le Président, le député de La Peltrie, là, il n'a pas arrêté de dire qu'il est contre le covoiturage. Il ne veut pas avoir des voies réservées pour le covoiturage. Et, on l'a vu, on se rappelle, pendant la campagne électorale, ils ont essayé de mettre une pancarte puis finalement ils sont fait ramasser les pancartes, tout le monde, partis ensemble, mais ils étaient contre le covoiturage. Puis c'est drôle que le député de Chauveau, il est pour le covoiturage ce matin. Puis le député de La Peltrie, alors on va l'appeler, selon sa conférence de presse, son communiqué de presse, c'est la confusion puis c'est une... comment on appelait ça, dans son communiqué de presse ce matin, c'est la confusion, c'est une... Alors, ça, c'est une comédie d'erreurs, de confusions multiples aussi, là. Là, il vient de voir aujourd'hui, le député de Chauveau, il est...

**Une voix :** ...

**M. Hamad :** Non, covoiturage. Le député de Chauveau me dit Henri-IV, mais moi, je me souviens très bien, le député de La Peltrie puis la députée de Taschereau...

**Le Président (M. Auger) :** S'il vous plaît! Messieurs! Messieurs, pas de discussion entre vous, O.K.? La parole est au ministre. On s'adresse à moi. Merci.

**M. Hamad :** ...que le député de La Peltrie, il était contre le covoiturage sur Henri-IV. Puis là le député de Chauveau, aujourd'hui, il est pour le covoiturage sur Robert-Bourassa, mais c'est le même principe. Si c'est bon pour les citoyens à Robert-Bourassa, pourquoi qu'il n'est pas bon, Henri-IV? C'est-u parce que le monde qui prennent l'autoroute Henri-IV ne sont pas les mêmes personnes, ou mentalités différentes, ou c'est d'autres personnes qui prennent Robert-Bourassa? Moi, je ne pense pas, M. le Président. Moi, je pense, là, maman, là, le matin qu'elle part de chez elle pour aller porter son enfant — puis, je pense, ça mérite d'avoir l'accès, la facilité pour aller porter son enfant à la garderie, à l'école, puis après ça aller travailler, M. le Président — ce n'est pas parce qu'elle est sur Henri-IV puis elle n'a pas le droit, puis elle s'en va sur Robert-Bourassa, elle a le droit, M. le Président. Voyons! Il faut être constant là-dedans. Là, c'est une confusion, mais... pas multiple, mais confusion, hein?

Et donc, M. le Président, il faut être prudent dans ça, il faut être constant. Lorsqu'on me dit qu'on est contre les infrastructures puis on veut un tunnel de quelques milliards, il faut être constant. Est-ce qu'on est contre l'infrastructure puis on veut une piscine olympique dans l'autre côté parce que c'est un comté de quelqu'un? Il faut être constant, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Portneuf.

**M. Matte :** J'ai terminé.

**Le Président (M. Auger) :** Terminé?

**Une voix :** Saint-François.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Saint-François.

**M. Hardy :** Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous saluer, M. le ministre, ainsi que tous les gens qui vous accompagnent. Je salue aussi mes collègues de l'opposition et du côté ministériel en même temps.

M. le Président, depuis les célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, en 2008, je peux sans problème vous affirmer que la région fait preuve d'une très grande créativité afin de non seulement rayonner à l'international mais aussi afin d'améliorer sans cesse la fierté des gens de la capitale nationale. Et, lorsque je regarde tout le chemin parcouru depuis 2008, je ne peux que constater l'apport et le dynamisme que les gouvernements libéraux des dernières années ont apportés. Le ministre a brièvement effleuré le sujet lors de son intervention à propos des accès à la région, mais j'aimerais qu'il nous revienne plus en détail à propos du projet de place Dalhousie.

Mes questions portent en trois volets. Je vous pose les deux premières et je reviendrai pour la troisième : Le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale peut-il nous expliquer le projet? Et peut-il nous expliquer l'apport de l'actuel gouvernement au projet?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Merci, M. le Président. Je veux remercier mon collègue le député de Saint-François de sa question. Je pense que c'est un projet intéressant pour la région et, je l'ai dit, ça a commencé avec l'ancien gouvernement. Je pense qu'on est tous fiers de développer cette partie-là de la ville de Québec, et c'est une continuité aussi de l'ancien développement de Samuel-De Champlain et tout le développement du côté du Vieux-Port aussi.

Alors, la participation financière était d'un montant de 31 millions puis, la ville de Québec, c'est 8 millions. Donc, le terrain visé, c'est au bord du fleuve Saint-Laurent, face au Musée de la civilisation de Québec. Il y a quelqu'un qui me l'a dit, Mme Martine Tremblay, je pense, quand ils ont fait la conception du Musée de la civilisation, dans cette conception-là, ça a l'air qu'il y avait une extension du musée vers le fleuve et il y avait une utilisation de l'eau, dans le temps, mais c'était trop cher dans les années où on l'a bâti, les années 90, et c'était vraiment l'idée dans le temps de faire ça, avec M. Arpin, qui était le directeur général du musée. Alors, c'est un coin qui était... Après, on l'a laissé comme stationnement. Et évidemment, aujourd'hui, bien, c'est une bonne idée. D'ailleurs, on voit, quand il y a des gros bateaux de croisière, beaucoup de touristes qui descendent, puis c'est vraiment la porte d'entrée. Mais vous savez, en marketing, là, la première impression, c'est l'impression la plus importante. Alors, quand le touriste arrive, puis il descend, puis il voit un parking en avant de lui, bien, c'est un peu moins, je pense que... et ça va être un bon projet.

Donc, dans ce projet-là, il y a l'aménagement d'une vaste place publique intégrant art public, plantations, éclairage et mobilier urbain. Et aussi le terrain, ça va être une véritable fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent, M. le Président. Puis, aussi, on va éliminer le stationnement de surface au centre-ville pour minimiser l'utilisation de ces espaces-là. C'est aussi une opportunité de requalifier et mettre en valeur le site stratégique que sont les terrains en façade du Musée de la civilisation. Cette place aménagée créera une synergie avec le musée et une opportunité de se doter d'un lieu de prestige pour les cérémonies et aussi les événements. Parce que, je me souviens, lorsque nous avons accueilli le prince William et la princesse Kate, bien là on est allés sur le terrain à côté, c'était vraiment le terrain qui appartient à la Garde côtière. Alors donc, là, vraiment, c'est une place aussi intéressante et, bien sûr, pour les citoyens et pour le touriste, et aussi c'est une entrée importante. Et ce projet-là, en fait, va contribuer probablement au rayonnement international et à la renommée de la ville de Québec : la possibilité de réduire les îlots de chaleur aussi au centre-ville et un attrait touristique important; aussi, la réfection des quais Riviera et de l'allée du quai 22; aussi, un potentiel de développement économique majeur pour la ville de Québec; puis l'implantation de commerces ou de points de vente de billets de croisière, ce qui stimulera une nouvelle économie à Québec, le marché de croisières; puis, à terme, la ville de Québec pourra compétitionner avec aussi l'élite mondiale de la croisière. Et c'est toute la région de la Capitale-Nationale, M. le Président, qui pourra profiter de ça.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Saint-François.

**M. Hardy :** Merci, M. le Président. Je demanderais au ministre s'il peut nous expliquer les bénéfices futurs qui profiteront non seulement à la ville de Québec, mais également à toute la région.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, encore un quatre minutes à votre disposition.

**M. Hamad :** Oui. Toujours sur Dalhousie, hein, c'est ça?

**M. Hardy :** Toujours sur Dalhousie.

• (10 h 50) •

**M. Hamad :** O.K. Alors, c'est clair que ce projet-là, en fait, lorsqu'on dit : Une des stratégies économiques — et c'est toute la région qui le réclame aussi — c'est l'augmentation des croisières. Et on a vu les résultats intéressants, là, une augmentation substantielle du nombre de croisières de 2012 à 2013, et depuis 2009, 2008 aussi. Je pense que c'est un projet intéressant pour l'économie de Québec et pour aussi aider les commerçants dans ce coin-là, parce que les touristes des croisières, quand ils arrivent à Québec, ils s'en vont magasiner, ils s'en vont manger, et c'est important de gérer ça. Il y a aussi l'aspect esthétique. Vous savez, actuellement, comme on le voit, là, c'est un stationnement, du béton.

Alors, c'est un élément aussi pour l'amélioration du coin là-bas. Et aussi, en même temps, bien, c'est pour les festivités de la ville de Québec. Je pense que c'était pour le — si ma mémoire est bonne — 175e anniversaire de la ville de Québec, c'est-u ça?

**Une voix :** Oui.

**M. Hamad :** 175e anniversaire de la ville de Québec. Alors, c'est un autre événement qui est important pour rappeler la ville de Québec.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Vanier-Les Rivières.

**M. Huot :** 2 min 30 s. J'aurais voulu parler des grands événements, mais, je pense, je vais prendre le temps pour reparler de Robert-Bourassa. M. le Président, un court 2 min 30 s. Il y a eu plusieurs discussions, dans les crédits, il y a deux jours, je pense, là, avec le ministre des Transports. Robert-Bourassa, à partir du secteur de l'autoroute Charest, Versant-Nord, autoroute Charest jusqu'à boulevard Bastien, c'est le comté de Vanier-Les Rivières, M. le Président. Et je le vis au quotidien, moi, je l'emprunte quotidiennement — vous aussi, M. le Président — la partie autoroute qui est principalement un problème.

Il y avait une ouverture de la part du ministre des Transports de procéder assez rapidement. Moi, ce que je suggérais, c'était de faire des tests, par exemple, en direction nord. En direction nord, il y a un gros problème au retour à la maison. La voie réservée est là, en direction nord, pour la période du retour à la maison... de peut-être commencer par ça. La période du trafic du matin est un petit peu plus longue. Oui, il y a un certain problème de congestion qui est là aussi, mais c'est peut-être encore plus important au moment du retour à la maison. Ça part des centres d'achats souvent, pare-chocs à pare-chocs, jusqu'au secteur Hamel, environ. Donc, c'est quand même quelque chose, passer là au moment du retour à la maison. Donc de commencer par ça. Peut-être le tester une semaine, à un moment donné, dire : On fait une semaine pas de voie réservée. On fait des tests pour voir comment les automobilistes se comportent. On permet... Pas de voie réservée du tout, on pourrait l'essayer, voie réservée en covoiturage, faire certains tests pendant certaines semaines. Il y avait une ouverture.

Il y a un problème aussi dans le secteur en direction sud le matin. Principalement, ce n'est pas Robert-Bourassa, c'est la voie d'accès de l'autoroute de la Capitale. Ceux qui arrivent ou qui veulent aller prendre Robert-Bourassa Sud, autoroute de la Capitale, ça peut congestionner très, très loin pour ceux qui veulent emprunter Robert-Bourassa Sud, parce qu'on a fait une nouvelle bretelle uniquement réservée aux autobus, même pas les taxis, même pas les véhicules d'urgence, c'est uniquement aux autobus. Ouverture aussi d'essayer des choses le matin, sur cette portion-là, de la part du ministre des Transports, de procéder assez rapidement. Puis c'est important de le faire. Il faut essayer des choses. On a dit : On permet ça juste aux autobus, mais il y a une revendication pour le faire en covoiturage et il y a une ouverture pour le faire. Et comptez sur nous, les députés de la région de Québec, comptez sur moi, parce que c'est dans mon comté que ça part. Oui, les gens de la grande région de Québec sont touchés, mais principalement les gens du comté de Vanier-Les Rivières sont touchés par ça. Et moi, je vais continuer à faire des revendications auprès du ministre des Transports pour qu'on permette du covoiturage, entre autres, mais faire des essais, même permettre la libre circulation pour voir la différence que ça peut faire. Et il y a une ouverture au ministère des Transports. Et je veux rassurer le monde et le répéter.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Taschereau et porte-parole de l'opposition officielle pour un bloc d'échange d'environ 15 minutes. La parole est à vous.

**Mme Maltais :** Merci. Merci, M. le Président. Alors, je veux aborder deux sujets fort importants pour moi là-dedans. Je le dis tout de suite au ministre, là. Hôtel-Dieu et promenade Samuel-De Champlain sont des choses importantes. Je sais que le ministre a salué tout à l'heure le fait qu'effectivement on a travaillé avec le maire de Québec pour avoir le site Dalhousie, c'est repris. Henri-IV, c'est là où on était rendus, c'est parfait. Je comprends aussi que les Nouvelles-Casernes — en passant, là, les Nouvelles-Casernes, l'argent est là, ça va pouvoir se faire, ça, c'est ce que j'ai compris.

**Une voix :** ...

**Mme Maltais :** On me signifie que oui. Donc, les nouveaux argents pour les Nouvelles-Casernes sont là. Je voulais juste que ce soit dit publiquement.

Est-ce qu'on peut confirmer au micro, dans les galées, que l'argent pour les Nouvelles-Casernes est là?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** En fait, les Nouvelles-Casernes, on va revoir le... C'est un dossier important, et on va le voir avec la ville de Québec à nouveau, qu'est-ce qu'on peut faire ensemble. Alors, pour le moment...

**Mme Maltais :** M. le Président...

**Le Président (M. Auger) :** Un instant.

**Mme Maltais** : ...c'est l'argent qu'on avait versé, nous, 20 millions qu'on avait mis pour les travaux, pour ne pas perdre le bâtiment. Est-ce que cet argent-là est toujours là?

**Le Président (M. Auger)** : M. le ministre.

**Mme Maltais** : Oui? O.K.

**M. Hamad** : Oui, oui, oui.

**Le Président (M. Auger)** : Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais** : J'écoutais tout à l'heure les propos sur JoJo Savard. Moi, ce type de «picossage» là, je trouve que ça n'a pas lieu d'avoir lieu entre nous. Et je parle à mes deux collègues, là : Je considère que c'est du «picossage» et que les Québécois méritent mieux que ça. Ils méritent qu'on se penche sur les dossiers véritablement.

Ça fait que, moi, un des sujets que je veux aborder — je l'ai dit — c'est l'Hôtel-Dieu. L'Hôtel-Dieu, là, le déplacement de l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, il y a eu des études là-dessus, il y a eu des documents. Je regarde et je ne trouve pas ça à Projets en planification. J'ai un problème

Le ministre... le président du Conseil du trésor a dit ceci, je vais le citer : «Il y a des projets qui ont été reportés.» Il parlait de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain... Oh! Là, je viens de me... Il parle aussi de l'hôtel... du nouvel hôpital à l'emplacement de l'Enfant-Jésus. Il dit : «Il y a des projets qui ont été reportés. [...]Il reste tout à fait possible que le gouvernement choisisse de relancer ces projets à un moment ultérieur. [...]Nous prenons une pause.» Et il parlait des deux projets : la promenade Samuel-De Champlain et le déplacement de l'Hôtel-Dieu à l'Enfant-Jésus.

Là, je veux être rassurée parce que, dans les deux cas, il y a eu énormément de temps mis, il y a eu énormément d'études mises. Ce sont des projets de développement économique aussi. Quand on parle de la promenade Samuel-De Champlain, on parle d'une réussite, on parle d'attirer du tourisme, on parle d'un endroit majeur. Puis, quand on veut développer les croisières, ça fait partie, là, de toute notre réappropriation du fleuve. C'est important, c'est 100 millions de dollars. C'est de l'argent, c'est un investissement dans une région, ça, 100 millions de dollars et plus. L'autre, l'Hôtel-Dieu, bien là, on compte en milliards le déplacement de l'Hôtel-Dieu à l'Enfant-Jésus.

Comment ça se fait que ces projets-là ne sont pas en planification? Ils devraient être en planification, dans l'état où nous les avons laissés. Alors, qu'est-ce qui se passe avec ces projets-là?

**Le Président (M. Auger)** : M. le ministre.

**M. Hamad** : Deux bonnes questions, M. le Président. Moi aussi, j'ai trouvé que c'est une bonne décision de ramener l'Hôtel-Dieu avec l'Enfant-Jésus et partir un centre. L'avantage de ce projet-là, avec la nouvelle version, c'est qu'on va développer aussi un centre de recherche important. Et je pense que... D'ailleurs, je l'ai dit à l'ancien ministre de la Santé : C'était une très bonne décision qui a été prise. Et cette décision-là, elle suit une logique aussi. Il y a eu la fusion entre les deux organismes, ce qui permet davantage d'aller de l'avant, procéder pour cette décision-là. Évidemment, il faut s'occuper de leur ancienne installation, l'Hôtel-Dieu. Je pense qu'on est tous d'accord, et d'ailleurs, le premier ministre, le caucus de la région de Québec, on est tous d'accord pour ce projet-là. Il faut qu'il se maintienne et que ça continue.

Dans le PQI, M. le Président, ce projet-là, il est à l'étude. Il est là, dans le PQI, mais sous le volet Étude. Il y a Exécution, Planification, Étude, et il est en étude, ce projet-là. Vous comprendrez, là, c'est un nouveau projet de 2 milliards cent quelques millions. C'est un gros projet maintenant qui est complètement différent de tout ce qu'on a fait avant à l'Hôtel-Dieu comme agrandissement. Donc, il est à l'étude, il n'est pas oublié. C'est un projet important pour Québec, puis je pense même que les gens de l'Enfant-Jésus, et les gens de l'Hôtel-Dieu en ont besoin, et c'est un projet majeur pour Québec et, d'ailleurs, dans notre vision, on le voit comme aussi l'équilibre avec Montréal, avec tous les grands centres hospitaliers à Montréal — le CHUM, le CUSM — et ça devient un levier pour Québec, qui s'ajoute à ce que nous avons déjà investi. Alors, lui, je pense que ce projet-là est important et continue.

Pour Samuel-De Champlain... Est-ce que le deuxième, c'était Samuel-De Champlain?

**Une voix** : Oui.

• (11 heures) •

**M. Hamad** : Samuel-De Champlain, juste une chose, parce que, dans les journaux, je lisais que ma collègue et d'autres gens parlaient de coût du projet de 100 millions. Le coût de projet de Samuel-De Champlain, ce n'est pas 100 millions, c'est estimé à 127 millions. Alors, ça, c'est important aujourd'hui, la valeur estimée du projet, elle est autour de 120... mettons, 130 millions. Alors, ça, c'est la valeur estimée du projet actuellement. Ce n'est pas 100 millions.

Maintenant, on sait qu'on est allés devant le BAPE. Le BAPE a amené des recommandations. Il y a des questions additionnelles qui n'étaient pas prévues, puis la députée de Taschereau, elle le sait très, très bien, parce qu'il y a quelques mois, elle avait le briefing là-dessus. Elle a les chiffres en main, elle a les données, elle a tous les chiffres du projet. Donc, il y a eu le BAPE. Le BAPE a recommandé des choses. Donc, il fallait revoir le projet en fonction du BAPE, en fonction aussi des nouveaux éléments de sécurité relativement au transport ferroviaire.

Donc, ça, c'est des éléments qui nous demandent de réfléchir, et la présidente de la Commission de la capitale nationale, avec son équipe, travaille là-dessus. Il y a des rencontres, il y a des évaluations, il y a des croquis, des plans qu'ils sont en train de préparer pour voir le nouveau projet, comment il peut s'intégrer avec les nouveaux éléments,

les contraintes d'ailleurs, parce que ça devient plus de contraintes qu'on avait avant en termes de sécurité ferroviaire. Alors, le projet, il n'est pas mort. Au contraire, c'est un projet... Nous aussi, on tient à cœur de le faire. Pour nous, c'était la suite des autres phases. Maintenant, on est en train de travailler là-dessus, et donc il n'y a pas de dépenses d'immobilisations maintenant — pour ça, il n'est pas là — mais il va y en avoir quand on arrive au moment où il faut dépenser.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** Je vais citer le député de Louis-Hébert, aujourd'hui ministre responsable de la Capitale-Nationale. Article publié le 21 novembre par *Le Soleil*, un journaliste qu'on connaît bien, qui est Simon Boivin : «*Promenade Champlain : le PQ soupçonné de vouloir retarder la phase III*». Ça, c'est le titre. Que dit le député? «"Je pose de sérieuses questions à savoir si le gouvernement a de l'argent pour faire le projet ou s'ils ont envoyé le rapport du BAPE pour le retarder", martèle [celui qui est ministre aujourd'hui]. "C'est un projet qui faisait l'unanimité. Est-ce qu'ils ont l'argent?"» Et il continue et il en rempile : «Ce que j'ai vu, ce n'est pas un rapport du BAPE[...]. Il demande des études économiques sur ci et sur ça. C'est un choix public qu'on a fait et qui répond à plein d'attentes.»

Alors là, aujourd'hui, il dit : Ah! mais il y a un rapport du BAPE. On ne met pas l'argent, on a un rapport du BAPE, les études ne sont pas finies. Ce n'est pas ça, la réponse qu'on attend. On attend que le gars qui était dans l'opposition soit le même gars qui est au pouvoir. Il n'est pas supposé y avoir de changement. On est supposé être cohérent. Moi, à l'époque, j'ai dit : Ce n'est pas seulement le problème du BAPE, il y a le problème du transport, O.K.? Mais je me questionnais sur le rapport du BAPE puis je disais : Il y a des affaires qu'ils n'auraient pas dû faire, les études économiques.

Là, maintenant, ce que je veux savoir : Qui dit vrai? Est-ce que c'est le président du Conseil du trésor? Et je vais le reciter : «Il y a des projets qui ont été reportés. [...]Nous prenons une pause.» Est-ce que la promenade Samuel-De Champlain est en mode pause, comme le dit le président du Conseil du trésor, ou si elle est en mode «on y va, on investit, on continue», ce que nous dit le ministre responsable de la Capitale-Nationale? Ça, c'est important pour les gens de la région parce que je le sais, que le ministre, il l'aime, le projet, je le sais, qu'il veut qu'il se réalise aussi. Mais qui actuellement est aux commandes de ce dossier-là?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Je trouve que la citation de ma collègue est très bonne, en passant, puis c'est des bonnes remarques. Puis là je viens d'entendre pour la première fois que la députée de Chauveau est d'accord avec nous, ce qu'elle n'a pas dit nécessairement quand elle a reçu le rapport... la députée de Taschereau, quand elle a reçu le rapport. Ce qu'on a dit dans le temps, puis je le tiens encore aujourd'hui, c'est que le BAPE s'est mêlé des affaires comme l'étude économique, etc., puis moi, je pensais que c'est... Puis la question de transport, tout le monde est conscient, après Lac-Mégantic, que c'est un facteur important, alors donc il faut en tenir compte.

Ceci étant dit, on a demandé de l'argent parce qu'on sentait qu'il n'y a rien qui bougeait, là, dans le temps, puis ils ne nous disaient pas pourquoi que ça ne bougeait pas. Alors, on avait la légitimité de demander où il est, l'argent, mais on n'a jamais eu de réponse pourquoi qu'il n'y avait pas d'argent. Aujourd'hui, avec le Vérificateur général, on a compris pourquoi la députée de Taschereau et son équipe ne répondaient pas à nos questions. Dans le fond, là, c'était dans le trou, le budget, là. Le budget du gouvernement du Québec, là, c'est, si on ne faisait rien, 5 milliards de déficit. Puis je comprenais que la députée de Taschereau était mal prise dans le temps, elle ne pouvait pas en parler, puis elle ne pouvait pas bouger, puis elle voulait gagner du temps pour ne pas répondre à la question.

Mais, aujourd'hui, on a eu les réponses par le Vérificateur général, alors il faut comprendre tous, là, qu'avec le rapport du Vérificateur général qui nous dit qu'il n'y a pas d'argent, donc ce qu'on a décidé en attendant... Mais on ne perd pas de temps, M. le Président. On ne perd pas de temps. Pourquoi? Parce qu'on continue à évaluer la question de sécurité pour le transport, puis je pense que personne dans la région de Québec ne va nous blâmer de faire le travail de s'assurer de la sécurité puis de travailler avec les partenaires. Et l'autre élément aussi, M. le Président, une autre donnée qui a changé depuis deux, trois ans, que moi, je l'ai apprise, je ne le savais pas, ce n'était pas public, les activités du port aussi sont développées davantage, alors il faut tenir compte de ces facteurs-là pour faire un beau projet pour les citoyens.

Pour bien faire les projets, il fallait bien les planifier, bien les étudier. Puis, une fois qu'on arrive au moment d'avoir l'argent, bien on va travailler pour l'avoir, l'argent pour ça, M. le Président. Je pense que le gouvernement n'a pas annulé le projet. Je vais être clair, le gouvernement actuellement, on regarde la faisabilité du projet en fonction des commentaires et les nouvelles données de sécurité, et après ça on va faire un projet. Puis, lorsqu'on arrive là, là, on va être dans les planifications. Mais, en terminant, juste dire : La réponse que j'ai posée dans l'article à Mme la députée, je n'ai jamais eu de réponse, mais je l'ai eue une fois que j'ai vu le rapport du Vérificateur général.

**Le Président (M. Auger) :** Mme la députée de Taschereau.

**Mme Maltais :** M. le Président, Plan québécois des infrastructures, page 13, j'invite tout le monde à aller lire ça, on décrit très bien qu'est-ce qu'un projet à l'étude, qu'est-ce qu'un projet en planification, qu'est-ce qu'un projet en réalisation. Un projet à l'étude, c'est un projet en démarrage priorisé par un ministère ou un organisme. Ce n'est même pas rendu à l'état gouvernemental. Et des sommes sont réservées pour l'étude de ces projets dans le plan québécois, O.K.? Un projet en planification, c'est classé dans une catégorie particulière. «Le total de l'investissement fait alors l'objet d'une évaluation préliminaire.» Préliminaire. Ça, ça veut dire que, d'habitude, quand tu es même en évaluation préliminaire, tu

n'arrives pas à sortir un chiffre précis comme 127 millions, là, tu es même rendu plus loin que ça. Mais ça, c'est en préliminaire : «Ces projets n'ont donc pas encore été approuvés sous une forme définitive. Cependant, ils suscitent suffisamment d'intérêt, et l'information les concernant est suffisamment documentée...» Ça, c'est un projet en planification.

Ce que je veux noter de l'étude de crédits qu'on vient de faire, M. le Président, là, puis le ministre aura le temps de me répondre, là, le projet Diamant, moi, je lis, là, les propres classifications du gouvernement, il devrait être à planification. Les Gros Becs, là, il devrait être à planification. Samuel-de-Champlain, il est à... Comment ça se fait qu'il n'est pas à planification, qu'il n'est pas là? Enfant-Jésus, l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, les études ont été faites, comment ça se fait qu'on va retarder encore une fois cet investissement-là? Il devrait être à planification. L'hôpital de La Malbaie, il est rendu où, l'hôpital de La Malbaie? Il est perdu dans les études. Le président du Conseil du trésor dit : On met la région en mode pause. C'est ça qui se passe, là. Je lis tous ces projets-là puis je sais où ils sont rendus, on le sait tous, ce sont des projets qu'on discute, on a vu les études, et tout, ils devraient être non pas à l'étude, ils devraient être en planification.

Alors, moi, là, la question que je pose au ministre, c'est : Allez-vous lever le frein que votre président du Conseil du trésor vient de mettre sur la région? Il y a un frein sur le développement économique de la région, sur le développement touristique, sur le développement culturel. Ce sont nos axes de travail.

Et je vais dire une dernière chose au ministre. J'avais développé, avec les partenaires de la région... et c'est eux qui l'avaient demandé, de développer une nouvelle vision. Il y a des comités de travail qui se sont mis en place. Il y a des gens qui ont travaillé très fort. Puis les gens de la région, ils ont embarqué. Il y a des documents qui sont sur le bureau du ministre à titre de responsable de la Capitale-Nationale. À l'époque, il disait : Ah! encore des comités. Aujourd'hui, je lui dis : Dans le trouble comme il est, avec les freins comme le gouvernement est en train de mettre dans la région, est-ce qu'il pourrait se rasseoir avec les gens de la région, écouter ce qu'ils ont développé comme mission puis s'asseoir sur quelqu'un pour s'aider? Parce qu'actuellement le frein, il est mis sur les grands projets de la région. Tant qu'on ne les verra pas en planification, ça veut dire que c'est le président du Conseil du trésor qui gagne et que le frein, il est posé. La région est en mode pause.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, une réponse en maximum une minute.

**M. Hamad :** Bien, je comprends que la députée de Taschereau fait semblant... fâchée, parce qu'elle n'a pas réussi, dans le temps, d'amener de l'argent pour la région de Québec. Exemple, le maire, 10 millions qu'elle a coupé, son gouvernement qui a coupé 10 millions dans les apports pour le développement économique, les grands événements. 5,2 millions et 5 millions, vous le savez...

**Une voix :** ...

**M. Hamad :** Bien non, ce n'est pas faux. Vous regardez les chiffres. M. le Président, elle ne peut pas dire : C'est faux, quand c'est vrai. Puis, même, je comprends qu'elle est touchée par ça, premièrement.

Deuxièmement, M. le Président, l'acteur, dans la région de Québec, là, un acteur important dans la région de Québec, c'est le maire de Québec. Le maire de Québec, lui, là, il n'est pas en train de faire de la politique, entre nous deux, M. le Président, le maire de Québec, ce qu'il disait le 5 juin dernier, là, juste le lendemain des journées : «On est parti très, très bas dans les espoirs.» Pourquoi? Parce qu'avec ce qu'il a vécu avec l'ancien gouvernement, je comprends qu'il était très, très bas dans les espoirs. «Je veux rendre hommage...» Je ne vais pas nommer c'est qui, M. le Président, mais «rendre hommage [au gouvernement du Québec, parce que c'est toute une équipe, derrière] qui a fait un travail extraordinaire», M. le Président. Ça fait que tout ce que vient de dire la députée de Taschereau, c'est malheureusement... c'est le maire qui vient de dire que c'est un travail extraordinaire, extraordinaire, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. Je reconnais le député de?

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Auger) :** La députée de Charlevoix pour un bloc d'un maximum de 18 minutes. Mme la députée, la parole est à vous.

• (11 h 10) •

**Mme Simard :** Merci, M. le Président. Avant de passer au prochain sujet, j'aimerais simplement faire une parenthèse pour dire à la députée de Taschereau qu'en ce qui concerne l'hôpital de La Malbaie nous travaillons, mon équipe et moi-même, très fort sur le dossier. Donc, vous pouvez en être rassurés, le dossier suit son cours.

Maintenant, j'aimerais m'entretenir avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale au sujet de tourisme, puisque le tourisme revêt une importance majeure dans ma région, qui présente d'ailleurs plusieurs attraits parmi les plus beaux au Québec.

La région de la Capitale-Nationale a la chance d'avoir deux sites reconnus par l'UNESCO, d'abord celui de la ville de Québec, une ville du patrimoine mondial qui possède l'arrondissement historique du Vieux-Québec, reconnu sur la liste du patrimoine mondial, et celle de la région naturelle de Charlevoix, qui a été reconnue par l'UNESCO en 1988 comme réserve de la biosphère dans le cadre de son programme de L'homme et la biosphère. Alors, ces labels de l'UNESCO ont une valeur. Et je suis heureuse de constater que certains s'y intéressent de très près.

Au cours des premières semaines de notre mandat, j'ai eu l'opportunité, d'ailleurs, de travailler en collaboration avec les membres du cabinet du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale sur plusieurs dossiers, mais sur

un dossier plus spécifiquement. Alors, en détail, j'ai rencontré un représentant de l'Université Laval puis un organisme afin de discuter d'un projet portant sur l'attrait des régions de Québec et de Charlevoix. J'ai rencontré également un membre du cabinet du ministre, puis nous avons discuté avec des partenaires financiers à plus d'une reprise, ce qui a conduit à la rédaction de lettres d'appui pour un projet.

Et j'aimerais entendre le ministre à ce sujet. J'aimerais qu'il nous parle dudit projet.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Merci, M. le Président. Je voudrais souligner le travail exceptionnel de ma collègue députée de Charlevoix. Je me souviens, la première rencontre, après nos nominations au Conseil des ministres, la députée de Charlevoix est venue nous voir pour parler de ses dossiers dans son comté. Entre autres, c'était la chaire de recherche sur l'attractivité et l'innovation en tourisme de Québec à Charlevoix, M. le Président. Et, bien sûr, moi, je suis rassuré... Je le sais, que la députée de Charlevoix s'occupe aussi de son hôpital et elle continue à travailler là-dessus. Et elle a l'appui de ses collègues, le caucus et aussi les ministres, M. le Président.

Alors, la chaire de Charlevoix, il s'agit d'une chaire de recherche et, à mon avis, cette chaire devrait correspondre à l'outil que ma collègue recherche. En fait, l'Université Laval veut créer un pôle de recherche de renommée internationale sur l'attractivité et l'innovation touristique. Cette chaire de recherche, basée sur le patrimoine et les reconnaissances de l'UNESCO de la région, donc de Québec et de Charlevoix, aura pour mission de développer les connaissances et des outils de recherche scientifique. La chaire utilisera une approche interdisciplinaire ainsi qu'une collaboration étroite entre les chercheurs universitaires et les partenaires touristiques des régions de Charlevoix et de Québec.

Les axes suivants seront étudiés : l'attractivité des territoires, l'innovation touristique, l'intelligence des marchés et le transfert de connaissances. Puis la chaire viendra ensuite supporter et orienter, par ses recherches, les actions qui seront mises en place par l'Office du tourisme de Québec, Tourisme Charlevoix et toute l'industrie. Alors, la chaire permettra une meilleure collaboration et un travail de concertation entre les deux régions touristiques visées.

Les chaires pourraient permettre aussi, par ces recherches, de cibler certains éléments reliés à la compétitivité de notre institut touristique et développer de nouvelles pistes de réponse aux défis touristiques de demain. Les régions de Québec et de Charlevoix auront également une meilleure visibilité au niveau mondial pour la diffusion des recherches faites par la chaire dans les réseaux universitaires internationaux. D'ailleurs, on croit que la chaire permettrait le perfectionnement et la venue de chercheurs et étudiants de deuxième, troisième cycle dans la région. Actuellement, la plupart des organismes identifiés comme partenaires de la chaire ont déjà donné un accord de principe à participer au projet. Un comité de gouvernance sera mis en place dès cet automne, auquel le Secrétariat à la Capitale-Nationale va participer, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Nous allons donc passer... Est-ce que vous avez d'autres questions, Mme la députée?

**Mme Simard :** Je vous remercie, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Non, ça va. M. le député de Vanier, vous avez des questions importantes?

**M. Huot :** Tout le temps, tout le temps, M. le Président. Revenir sur le PQI. Je l'ai avec moi ici, là. On en a parlé tantôt, des projets en planification, des projets en valorisation, où est-ce qu'on en était rendus, là. On a reçu beaucoup de documents, M. le Président, dans le cadre de... au dépôt du budget, bon, avec tout ce qu'étaient les crédits. Celui-là est particulièrement intéressant à regarder. On a beaucoup, beaucoup de détails là-dedans, mais j'aimerais ça entendre le ministre, là, j'ai comme cru comprendre qu'il n'avait pas pu terminer toutes les réponses nécessaires dans l'échange avec la députée de Taschereau sur les projets, mais on a parlé de l'hôpital de La Malbaie, on a parlé de L'Enfant-Jésus, Hôtel-Dieu.

Donc, où est-ce que ça en est, là, tous les projets de la Capitale-Nationale avec le PQI? Parce qu'on a quand même une part importante, là, dans le PQI qui a été déposé, 2014-2024. La Capitale-Nationale a quand même une grosse portion, on le voit beaucoup. Bon, évidemment dans le réseau routier, là on s'entend, là, qu'il y a beaucoup de choses, mais, notamment en santé et services sociaux aussi, il y a des montants importants. Donc, peut-être entendre le ministre sur ces questions-là, là, sur le PQI.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Hamad :** Merci, M. le Président. Je suis très déçu. Tantôt, j'ai posé... j'ai dit à la députée de Taschereau : Est-ce qu'il y a 10,2 millions de plus? Puis elle a dit non, et je suis très surpris, très surpris de sa réponse, M. le Président. Même le journaliste, là, émérite, là, du journal du *Soleil*, il le sait, il l'a écrit déjà : c'est 10,2 millions de plus dans les coffres de la ville, M. le Président. Pourquoi? Parce qu'il y a un montant d'argent, qui était la stratégie de développement économique de la ville de Québec, ils ne l'ont pas versé, M. le Président, c'est 5,3 millions que l'ancien gouvernement n'a pas versés, puis elle ne peut pas dire non. Le maire, il le sait, puis elle le sait, peut-être qu'elle ne se rappelle pas. Et elle ne l'a pas versé, M. le Président, puis la ville, elle ne l'avait pas, puis là elle va l'avoir; c'est 5,3 millions de plus. Les grands événements, M. le Président, c'est 5 millions de plus qui n'étaient pas là. Elle ne peut pas dire non, elle ne peut pas dire non à ça, M. le Président, parce que, si elle dit non, bien, vous savez c'est quel règlement, là. Alors là, même si

on doit prendre sa parole... M. le Président, il y a eu 10,3 millions de plus pour la ville de Québec, cette année, dans les budgets. Elle ne peut pas dire non, M. le Président, ce n'est pas vrai, c'est prévu, les montants sont là, tout est écrit, et, si on a des doutes, on a juste à appeler le maire Labeaume, il va vous donner la réponse claire, puis ça ne prendra pas de temps, M. le Président.

Deuxième élément, quand elle dit, la députée de Taschereau, qu'on ne fait rien, moi, je ne prends pas ça personnel, mais je prends ça une insulte à Mme Mercure, parce que Mme Mercure... puis la députée de Taschereau le sait très bien, parce que les documents qu'on a en main ici, elle les a en main, c'est les anciens briefings, cahiers de briefing de la Commission de la capitale nationale, et elle a eu des briefings au mois de janvier ou je ne sais pas quand, en tout cas janvier, février et mars, je ne sais pas quand. Elle sait très bien que la commission travaille sur Samuel-de Champlain parce qu'il y avait 6 millions d'accordés pour la Commission de la capitale nationale pour travailler sur la phase III du plan d'affaires. Là, elle dit qu'on ne fait rien. Ça n'a pas de bon sens. Je demande de sortir ses papiers, dans ce qu'elle avait dans les mains, qu'elle a probablement... les garder puis regarder. Mme Mercure me dit qu'elle a travaillé très fort là-dessus avec son équipe, puis là on dit qu'on ne fait rien. C'est une insulte, M. le Président, elle le sait très bien, qu'elle a travaillé très fort avec son équipe, puis on a eu plusieurs briefings, puis elle essaie de travailler pour avoir un bon projet, qui répond aux attentes de la ville de Québec, M. le Président... pas la ville de Québec, les attentes du projet.

Il y a 6 millions de total de prévus, M. le Président. Il a été dépensé... 2006-2007 à 2012-2013, c'est 3,2 millions; 2013-2014, 1 780 000 \$, 2013-2014, réel; puis le budget 2014-2015, c'est un autre 1 million. Là, on ne peut dire qu'on ne fait rien, là, c'est insulter tout ce monde-là. Moi, je ne prends pas ça personnel, ça fait deux mois qu'on arrive, M. le Président, ça fait deux mois qu'on est arrivé. Ça ne se peut pas que je peux dire qu'on ne fait rien sur ce qu'on a fait, ce n'est pas vrai, M. le Président. Ça, c'est un projet en cours, il y a de l'argent pour ça. Il y a 10 millions pour la ville de Québec, il y a de l'argent pour ça, on est en train de travailler.

Là, ce que je doute, par exemple, que la leader de l'opposition officielle... Normalement, elle a vu le rapport du Vérificateur général. On a tous ça, une copie dans nos bureaux, ici, à l'Assemblée nationale. Puis le rapport du Vérificateur général dit que la situation économique financière au gouvernement du Québec, malheureusement, n'est pas rose, là. Elle est très, très difficile. Puis il faut agir, pas aller à la télé après un jour puis dire : Je me suis trompé, je m'excuse, je me suis trompé de beaucoup, là. On ne peut plus dire ça, M. le Président, parce que les agences de crédit nous surveillent. On ne peut pas dire : Je me suis trompé, puis je vais recommencer, après un an, que je disais que je dois atteindre le déficit zéro, M. le Président. On ne peut plus dire ça. Les agences de crédit à New York ne croient plus à ça. Elles veulent avoir un plan crédible, M. le Président. Donc, il faut faire des coupures, il faut faire des coupures, on n'a pas le choix, M. le Président. Pourquoi? Pour permettre, dans les deux prochaines années, établir les finances publiques puis d'avoir la marge de manoeuvre pour réaliser des projets intéressants pour nos citoyens, surtout donner des services, M. le Président.

• (11 h 20) •

Samuel-De Champlain, on travaille là-dessus et on continue à travailler là-dessus. Ça n'empêche pas qu'on est encore à la phase III du plan d'affaires final. Elle le sait. Le monde n'a pas changé en deux mois, là, M. le Président, là. C'est encore les histoires d'il y a deux mois, trois mois, là, puis on les fait, là. Il y a de l'argent là-dessus.

Développement économique, on le fait. La ville de Québec, par rapport au budget, et ça, je peux vous le dire, M. le Président : Quand j'ai vu le budget qu'on n'a jamais vu les crédits... Rappelons-nous, l'ancien budget du Parti québécois, là, il n'y a jamais eu de cahier de crédits. Jamais. Et, quand ils ont déposé le budget et sans le cahier de crédits, moi, j'ai vu, dans les briefings, j'ai vu qu'est-ce qu'il y avait de prévu, il y avait 10,2 millions de moins. C'était prévu, puis elle avait les papiers. Puis moi, je ne l'ai pas, là, mais je pourrais lui demander de déposer ses papiers, même si ce n'est pas des notes personnelles. Il y avait 10,2 millions de moins, là, la ville de Québec vient de recevoir 10,3 millions de plus de ce qui est prévu.

C'est pour ça, le maire, là, il n'a pas dit ça pour rien, M. le Président. Quand le maire, il dit : «On est partis très, très bas dans les espoirs», là, ça, c'est le 5 juin, là, 2014, bien, parce qu'il dit... Il est parti de très, très loin, là, puis il est très heureux de ça. Puis là on continue à développer, M. le Président, continue à développer, mais il faut faire attention à nos dépenses, M. le Président, puis on va réussir comme on l'a fait.

Dans le mandat, en 2008 et 2012, savez-vous combien qu'on a dépensé pour la région de Québec? La région de Québec a gagné combien? Pour 4 milliards de projets dans la région de Québec, M. le Président. Tout ce qu'il y avait de grues dans la région de Québec, c'était un gouvernement libéral qui a travaillé pour avoir des choses dans la région de Québec, monsieur... Là, je parle des investissements gouvernementaux, on s'entend, pas les investissements privés, M. le Président. Alors là, pour quelqu'un qui veut nous donner des leçons de respecter les collègues, pour ne pas dire des choses qui ne sont pas correctes à l'Assemblée nationale, M. le Président, ils sont là, dans les cahiers de briefing, ils sont là partout, puis, tout ce que j'ai vu, c'est qu'il manquait 10,2 millions, puis n'étaient pas versés. Ils me l'ont répété à plusieurs reprises : n'étaient pas versés. Alors là, il n'y a pas eu de versement, et là il va y en avoir un, versement. Ça, c'est le niveau économique, M. le Président.

Des rapports, maintenant. Des rapports qui ont été déposés. C'est sûr qu'on a eu des rencontres, on va prendre connaissance et on va voir comment on va faire suite. Et des bonnes idées. Parce qu'il faut respecter les gens qui ont travaillé très fort. C'est tout du monde qui a travaillé très fort dans plusieurs domaines. Il faut respecter ça, aussi. Le travail des bénévoles, d'ailleurs, c'est des bénévoles qui ont travaillé fort, et, évidemment, on va regarder ce que ces gens-là, ils ont apporté, qu'est-ce qu'on peut faire après, comme suite logique. Combien de temps qu'il reste, M. le Président?

**Le Président (M. Auger) :** Il vous reste à peu près quatre minutes.

**M. Hamad :** Quatre minutes? Parfait. Et, lorsqu'on parle de PQI, M. le Président, là, on s'entend, là, c'est une loi qui a été adoptée pour présenter les projets dans le PQI, là. On ne fait pas ça pour le fun, là. Le PQI, il dit : Des

travaux en cours, des travaux en planification, des projets à l'étude. Quand un projet est dans une des trois étapes, c'est-à-dire qu'il est priorisé, sauf que la vie d'un projet, ça commence par des études, après ça planification, après ça réalisation. Mais ça veut dire que, s'il est une des trois étapes, il est planifié. Alors, ça, c'est important de le mentionner et de le clarifier.

Henri-IV, il est à l'étude, M. le Président. On ne peut pas le bâtir demain matin, il faut faire des études avant. La même chose lorsqu'on parle du pont de l'île d'Orléans : il est à l'étude, M. le Président. Et c'est important, ce projet-là, pour ma collègue et les citoyens de l'île d'Orléans. Pourquoi? Parce qu'il y a une vie utile, pour un pont, puis, à un moment donné, pour question de sécurité, il faut réagir, il faut faire le projet rapidement. L'échangeur nord des ponts, il est en étude. Alors, ça, ce sont tous des projets à venir. L'hôpital, M. le Président, c'est 2,1 milliards, là. On peut-u prendre le temps de s'assurer que tout est correct et faire les choses comme il le faut?

Alors, c'est ça, ça sert à ça, M. le Président. Le but, c'est quoi? C'est respecter les budgets, respecter les échéanciers, puis avoir des projets qui respectent les attentes, puis, l'autre élément, et le plus important, M. le Président, c'est respecter les budgets, respecter la capacité du citoyen de payer. Et, pour faire ça, M. le Président, il faut travailler là-dessus. Et, lorsqu'on parle des projets en planification, comme l'amphithéâtre de Québec est en cours, alors, ça, c'est un projet en réalisation. Musée national des beaux-arts est en réalisation. Il y a des structures, actuellement, quand même, sur l'autoroute Henri-VI. Deux structures sont en construction. Et il y a aussi, M. le Président, Baie-Saint-Paul, là. Ma collègue est au courant du dossier, là. La CSSS de Charlevoix, la relocalisation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul, il est en même priorité que l'amphithéâtre, en même priorité que le musée national; il est en réalisation.

M. le Président, la situation actuellement est en contrôle. On contrôle les dépenses en même temps. Puis ceux qu'on n'a pas besoin des investissements en immobilisations, ça ne donne rien de les prévoir puis geler de l'argent qui peut nuire à d'autres projets au lieu de continuer à faire nos analyses, nos études puis notre optimisation, parce qu'actuellement la Commission de la capitale nationale, ils sont en train d'optimiser aussi le projet en fonction des commentaires, des nouvelles données. La sécurité de transport, par exemple, il faut optimiser, voir quelles sont les meilleures solutions. Alors, optimiser puis planifier en avance, M. le Président, c'est la meilleure façon pour obtenir des bons résultats.

Et on ne peut pas blâmer ou empêcher la Commission de la capitale nationale de faire des travaux d'optimisation puis suivre son plan de travail à la phase III, le plan d'affaires qui était prévu. On ne peut pas les blâmer pour ça, M. le Président. Ils travaillent fort pour avoir des bons résultats, puis surtout ils essaient de minimiser les coûts aussi.

Alors, à la défense de Mme Mercure, je pense que Mme Mercure et son équipe ont travaillé, puis ils ont un budget. Je sais qu'elle ne voulait pas dire ça, je le sais, mais c'est dans les grandes citations. Parce que, tantôt, elle écrivait dans son *Twitter* des grandes citations de Sam Hamad. Alors là, je vais le dire, c'est la grande citation de la députée de Taschereau qui dit qu'il n'y a pas eu de 10 millions à la ville. Alors, dans les grandes citations, bien là il y a 10 millions. Dans sa grande citation, qu'il n'y a pas de projet, qu'il n'y a rien qui se fait pour Samuel-De Champlain, bien malheureusement il se fait. Alors, ça fait partie des grandes citations. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Il reste une minute au bloc du gouvernement.

**M. Bernier :** Une minute. Bien, juste...

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Montmorency.

**M. Bernier :** Oui, quelques secondes, parce qu'il reste que, quand même, la région de la Capitale-Nationale, sur le plan économique, l'élément touristique est fort important. Et, à cette période estivale, M. le Président, je veux simplement m'assurer, là, que les gens vont venir visiter notre capitale, en passant par Portneuf avec ses lacs et ses rivières, hein, notre attraction également au niveau du fleuve, parc de la Chute-Montmorency, l'île d'Orléans, la région de Charlevoix, la Côte-de-Beaupré. Donc, ça devient très important. Et il y a également toute notre restauration qui est importante, nos cafés-terrasses sur la Grande Allée et nos grands événements. Donc, nous sommes à la veille du Festival d'été de Québec. Donc, on invite...

**Une voix :** Le pow-wow, ce soir, à Wendake.

**M. Bernier :** On invite la population à venir. Le pow-wow de Wendake, qui est fort important également. Donc, beaucoup de grands événements, M. le ministre. Vous êtes assuré de conserver ces investissements et qu'on puisse poursuivre. On a fait notre marque avec le 400e. On a poursuivi, bien sûr, avec des éléments très forts que sont le carnaval et le Festival d'été. Donc, on invite la population à participer à tous ces grands événements qui vont avoir lieu dans la grande région de Québec au cours de la période estivale. Merci.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député. Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix.

#### Adoption des crédits

Le programme 2, Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Mme Maltais** : Sur division.

#### **Adoption de l'ensemble des crédits**

**Le Président (M. Auger)** : Sur division. L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Travail pour l'exercice financier 2014-2015 est-il adopté?

**Des voix** : Adopté.

**Mme Maltais** : Sur division.

#### **Documents déposés**

**Le Président (M. Auger)** : Sur division. Je dépose les demandes de renseignements de l'opposition.

En terminant, je tiens à vous remercier M. le ministre, chers collègues ainsi que des représentants de la commission et du Secrétariat à la Capitale-Nationale.

Je lève la séance. La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 20 août 2014, à 9 h 30, où elle entreprendra les consultations particulières sur le projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Merci.

*(Fin de la séance à 11 h 28)*